

25^e ANNÉE

JANVIER 1904

No 5

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN *Propriétaire et rédacteur-en-chef*



EDOUARD VII, ROI D'ANGLETERRE

Bonne année !

Bonne et excellente année aux maîtres de l'enfance ; car si elle leur est favorable, elle le sera aussi aux enfants qu'on leur a confiés.

Nous souhaitons que tous les éducateurs canadiens-français s'efforcent de plus en plus d'établir le règne de Dieu dans le cœur de leurs élèves.

Nous souhaitons encore que les instituteurs et les institutrices se fassent un devoir de développer autour d'eux un patriotisme digne de leur nationalité, un patriotisme puisé aux sources de notre histoire.

Nous souhaitons de nouveau que les municipalités scolaires sachent mieux apprécier les services précieux que les instituteurs et les institutrices rendent à la province de Québec.

L'Enseignement Primaire.

Nouveaux horizons

... Il me semble qu'à l'heure actuelle, pour nos institutrices comme pour nos maisons d'enseignement, les horizons s'élargissent, que la mission des unes et des autres acquiert une importance chaque jour plus grande, à mesure que se déroulent les événements et que s'écrivent les pages de l'histoire contemporaine.

(Le Surintendant de l'Instruction publique).

(Discours à l'Ecole normale Laval, 1903.)

Nos couvents

Sous le titre : *Nos couvents donnent-ils une éducation pratique ?* M. L'abbé L. Lindsay, inspecteur ecclésiastique des couvents de l'archidiocèse de Québec, a publié dans la *Nouvelle-France* une étude très documentée et qui servira plus tard à ceux qui écriront l'histoire de notre enseignement primaire au commencement de ce siècle. Avec la permission de l'auteur, nous commençons dans cette livraison à reproduire son instructif travail.

Témoignage encourageant

Dans un article intitulé *Une belle revue, La Patrie* du 4 décembre dernier fait l'éloge de *L'Enseignement Primaire*. Nous remercions sincèrement notre confrère ; l'éloge qu'il fait de notre revue est propre à stimuler notre ardeur ; nous nous efforçons de mériter de plus en plus la sympathie de nos confrères en journalisme.

Voilà
quinze ans.
la lourde tâche
canadienne
d'attirer l'attention
elles de rete
ment et de l

Aujourd'hui
avec d'autant
maintenant
province au

Pour être
aux institute
élevés qu'ils
inférieure au
s'ajouter à ce
contrer.

Il importe
lorsqu'il s'agit
enfants en vue
école primaire
entière profite
offrir aux parents
de leurs enfants
villes : ce qui
et préserve en
trop souvent, h
du magasin ou

Les cultivateurs
l'entretien d'un
leurs enfants qu
a profession pa
terre avec bien

PEDAGOGIE

Le salaire des instituteurs et des institutrices

Voilà un sujet qui a été traité très souvent dans cette revue, depuis quinze ans. Toujours nous avons combattu en faveur de ceux qui acceptent la lourde tâche d'instruire les nombreux enfants de nos admirables familles canadiennes-françaises. Nous nous sommes maintes fois fait un devoir d'attirer l'attention des commissions scolaires sur la nécessité qu'il y a pour elles de retenir les services d'instituteurs compétents, de les payer honnêtement et de les laisser au même poste le plus longtemps possible.

Aujourd'hui, nous revenons à la charge, et nous faisons cette démarche avec d'autant plus de confiance que *L'Enseignement Primaire* compte maintenant tous les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires de cette province au nombre de ses lecteurs.

Pour être juste, nous devons d'abord admettre que les salaires payés aux instituteurs et aux institutrices en 1903, sont, en moyenne, un peu plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1883. Mais cette augmentation est encore bien inférieure aux nouvelles exigences qui, depuis vingt ans, sont venues s'ajouter à celles que les maîtres et les maîtresses d'autrefois avaient à rencontrer.

Il importe pourtant aux commissions scolaires de ne pas mesquiner lorsqu'il s'agit de rétribuer ceux et celles qui ont pour mission d'instruire les enfants en vue de l'avenir. Les sommes affectées au maintien d'une bonne école primaire sont loin d'être placées à fonds perdu. La municipalité entière profite des bienfaits d'une telle institution. Lorsqu'une paroisse peut offrir aux parents les avantages nécessaires pour l'éducation et l'instruction de leurs enfants, personne n'est obligé d'avoir recours aux pensionnats des villes : ce qui constitue une économie considérable pour les pères de famille, et préserve en même temps notre jeunesse contre la manie qui la pousse trop souvent, hélas ! à quitter la vie libre et heureuse des champs pour celle du magasin ou du bureau.

Les cultivateurs qui ne reculent pas devant les sacrifices nécessaires à l'entretien d'une école primaire de premier ordre, sont récompensés dans leurs enfants qui, au sortir de la classe, sont prêts à exercer avec intelligence a profession paternelle. Il est reconnu qu'un cultivateur instruit cultive sa terre avec bien plus de succès que l'ignorant. Ce dernier s'obstine à suivre

les sentiers battus, le premier profite des progrès accomplis en agriculture depuis un quart de siècle.

Enfin, il est reconnu que la petite école est le complément nécessaire, indispensable même, de nos familles nombreuses. Lorsqu'il y a, en moyenne, huit ou dix enfants à la maison, la mère est bien aise d'en envoyer au moins la moitié en classe, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Ce n'est pas que nos admirables Canadiennes veuillent se débarrasser de leur marmaille, — le prétendre serait, certes, les calomnier, — mais la nécessité du ménage les oblige à confier à d'autres, pendant quelque temps, chaque jour, ceux que la Providence a apportés à leur foyer béni.

Les institutrices et les instituteurs tiennent donc lieu des parents vis-à-vis des enfants. Il est facile de comprendre combien le choix des maîtres de l'enfance doit être fait avec soin, et avec quelle générosité ceux qui remplacent le père et la mère dans l'éducation des enfants doivent être payés et traités par les commissaires d'écoles, qui représentent les parents.

Une commission scolaire qui comprend réellement les intérêts de sa municipalité, ne devrait jamais offrir à une institutrice pourvue d'un brevet d'enseignement pour école élémentaire, moins de cent cinquante piastres ; à une institutrice d'école modèle, deux cents cinquante piastres ; à un instituteur d'école élémentaire, trois cents piastres, et à un instituteur d'école modèle, trois cents cinquante piastres. Et dans tous les cas, les commissaires devraient chauffer l'école, et faire balayer et laver les classes à leurs frais.

En adoptant cette modeste échelle de traitements, les municipalités, d'ici à trois ans, assureraient à notre province les services d'instituteurs et d'institutrices dévoués, possédant les qualités professionnelles requises pour la direction d'une école primaire.

N'oublions pas que tous les sacrifices ne doivent pas être exigés d'une seule part. Le personnel enseignant a fait preuve assez longtemps d'abnégation ; aux municipalités, maintenant, à prouver qu'elles savent apprécier les bienfaits de l'éducation à leur juste valeur.

C.-J. MAGNAN.

Un jeune professeur de Québec, M. J.-E. Boily, a traité naguère cette question du salaire des instituteurs, devant l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval. Le travail de M. Boily a été publié dans *L'Événement*.

La Ligue de l'Enseignement

(HISTOIRE D'UNE CONSPIRATION MAÇONNIQUE À MONTRÉAL)

Sous ces deux titres très expressifs, M. Henri Bernard vient de publier une brochure absolument intéressante. L'ouvrage est dédié au Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. de La Bruère, aux membres du Conseil de l'Instruction publique, aux instituteurs et aux institutrices.

Le travail de M. Bernard est divisé en deux parties.— *1ère Partie* : la Ligue de l'Enseignement à Montréal.— *2e Partie* : La Ligue de l'Enseignement en France.

Dans la première partie, M. Bernard démontre à l'évidence "l'origine maçonnique de la Ligue canadienne"; et dans la deuxième, il fait connaître, avec preuves à l'appui, le rôle néfaste que la Ligue de l'Enseignement a joué en France, sous l'inspiration des loges maçonniques.

La très instructive brochure de M. Bernard met un fait très important au jour, c'est celui-ci : La Ligue de l'Enseignement de Montréal n'est pas une fondation canadienne, mais une fondation française. M. Bernard prouve à l'évidence que c'est bel et bien la Ligue française de l'Enseignement, une institution condamnée formellement par les papes Pie IX et Léon XIII, qui a créé, à Montréal, une Ligue de l'Enseignement, grâce à un Français de passage au Canada, M. Herbette.

Nos lecteurs comprennent maintenant pourquoi *L'Enseignement Primaire* n'a fait, jusqu'à aujourd'hui, aucune mention de la Ligue de l'Enseignement de Montréal. Le nom seul de cette organisation sonnait fort mal à nos oreilles. Puis l'identité des démarches de la Ligue de Montréal avec celles de la Ligue française à ses débuts, avait jeté le doute dans notre esprit quant à l'origine de la Ligue canadienne.

Enfin la belle brochure de M. Bernard tire au clair ce qui avait pu nous paraître louche et nous fait un devoir de renseigner le corps enseignant de la province de Québec sur l'audacieuse tentative dont M. Bernard nous fait connaître la trame avec un talent réel.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi gracieux d'un exemplaire de son ouvrage.

Le Directeur de L'Enseignement Primaire.

La formation de la volonté

Dans l'innombrable série des traités sur l'éducation de la volonté, le dernier écrit de M. l'abbé Guibert (1) occupe le rang supérieur. La science et l'idéal religieux s'y coordonnent dans une synthèse féconde et harmonieuse. Le grand nombre d'ouvrages sur cette matière atteste la crise de la volonté. Les raisons de cette paralysie sont diverses et multiples. Elle paraît être l'aboutissement naturel, chez nous en France, d'un siècle d'humanisme continu, excessif. Les maisons religieuses elles-mêmes, par la concurrence, ont aidé à rompre la proportion, l'interdépendance de nos facultés et de nos organes. Culture intensive de l'intelligence, abus de l'esprit, grossissement de l'imagination, recherche trop exclusive de la beauté, caricatures de toutes les fausses scolastiques, emploi abusif de la raison raisonnante et de la rhétorique "littéraire" : voilà l'instruction, qui, prenant la place de l'éducation, a brisé l'instrument divin dont Dieu nous demande chaque jour l'exercice. Le Français est un esprit ; il n'est pas une volonté. Les deux "dérèglements" s'exercent l'un sur l'autre et créent l'universelle vie médiocre, ou mauvaise, à laquelle nous assistons. Là se rencontrent les racines de toutes les déchéances. Dilettantes, raisonneurs outranciers, incroyants moroses, fanatiques remuants, pessimistes, paralytiques, "riennistes", tous ont bu le poison à cette source impure.

M. l'abbé Guibert expose sa doctrine avec une savante simplicité et une pénétration rare. Une volonté (2) est formée, lorsque, semblable au mécanicien qui, par la manette, gouverne les forces aveugles de sa locomotive, elle s'est rendue maîtresse absolue de ses énergies vitales. Cette maîtrise se reconnaît à trois signes : de la netteté dans la décision, de la fermeté dans l'exécution, de la constance persévérante dans les entreprises. Prisonnière de l'organisme qu'elle doit mouvoir et auquel elle emprunte ses ressources pour l'action, la volonté doit assurer son activité fonctionnelle, établir des voies de facile communication, donner aux impulsions initiales assez de vigueur pour qu'elles ébranlent tous les ressorts organiques et parviennent jusqu'aux organes moteurs. Elle atteint ce triple but par une sage hygiène, par la création des habitudes, par l'excitation des émotions favorables. L'art de provoquer des sensations énergiques ou de vives impulsions initiales domine dans la formation de la volonté ; les sentiments naissent ou bien de l'hétérosuggestion, par l'influence des milieux, ou bien de l'action même, dont le premier effet est de renforcer l'idée et le sentiment.

L'originalité exquise de M. l'abbé Guibert, c'est la rencontre, dans son écrit, de la physiologie avec la psychologie. D'un esprit sûr et ferme, il étudie les ressorts animés que la volonté doit mettre en jeu pour accomplir ses (3) desseins. Puisqu'elle est assujettie à dépendre d'un organisme, puisqu'elle est impuissante à atteindre le bien moral sans se servir d'organes physiques, il fallait baser sur l'étude scientifique de ce mécanisme les règles pratiques qui dirigent l'effort de la volonté. A cette recherche rationnelle, la

(1) *La formation de la volonté*, chez B. Bloud, Paris.

(2) Page 59.

(3) Page 60.

morale
psycho-
de sa b
pli. P
se repos
demand

L'é
Il
l'éducat
former
besoin n
disait en
sière."
sage, gu
ne fut ja
Not
uniquem
selon la
ont de p
la lutte
un je ne
pauvre f
Oh
caresses
Mai
L'affecti
propos, c
émane de
On
Dès que
montrent
de deux c
témoigne
en voyan
Sans
petits, il
en détou
si cela ne
conclure

morale n'a rien perdu de sa hauteur. En suivant les préceptes dictés par cette psycho-physique, l'âme se dégage de ses portions basses, sort de sa paresse et de sa banalité, et s'établit dans la paix intérieure que procure le bien accompli. Plus savantes, les âmes deviennent plus belles. A cette stratégie, elles se reposent dans ce calme sublime qui faisait dire à Mme Swetchine : "Ne demandez à Dieu pour moi ni un jour de plus ni une souffrance de moins."

RICHEVILLE,

(*La Vie catholique.*)

Pensée pédagogique

L'éducation doit être tendre et sévère et non pas froide et molle.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'instruction n'est qu'une partie de l'éducation, disons plus : ce n'est qu'un moyen de parvenir plus facilement à former ces chères petites âmes que le bon Dieu nous confie. Or, l'enfant a besoin non seulement d'être aimé, mais de se sentir aimé. Mme de Maintenon disait en parlant des jeunes filles de Saint-Cyr : "J'en aime jusqu'à la poussière." Et pourtant en parcourant ses écrits, si on y trouve que tout est sage, guidé par la raison, on sent involontairement que la grande éducatrice ne fut jamais mère.

Nous, nous devons être plus que des mères pour nos petits, car c'est uniquement de Dieu que vient notre mission. Instinctivement, leurs mères selon la nature le sentent et c'est pour cela qu'elles nous confient ce qu'elles ont de plus cher au monde, pressées d'une part par le rude labeur qu'impose la lutte impérieuse de la vie, sentant d'une autre qu'à l'asile l'enfant recevra un je ne sais quoi qu'elle ne peut pas définir, mais qu'elle se sent, elle, pauvre femme, incapable de lui donner.

Oh ! non, l'éducation ne doit pas être froide. L'enfant qui grandit sans caresses est une fleur qui pousse sans soleil.

Mais s'il faut aimer tout d'abord, que ce soit d'une façon intelligente. L'affection n'est pas la mollesse, et n'avoir pas le courage de réprimander à propos, c'est presque de la cruauté. La vraie bonté doit être ferme, car elle émane de Dieu qui est le type souverain de toute perfection.

On a répété maintes fois que l'éducation doit commencer au berceau. Dès que le sentiment s'éveille chez l'enfant, les passions naissantes se montrent. Qui ne sait les colères que peuvent prendre ces petits personnages de deux ou trois ans ? Saint Augustin rapporte avoir vu un enfant à la mamelle témoigner par son regard et son attitude toute la jalousie qu'il éprouvait en voyant un autre enfant partager les soins de la même personne que lui.

Sans doute, il faut que tout soit proportionné à l'intelligence de ces petits, il ne faut pas les buter. Que de fois un orage est-il calmé ou évité en détournant simplement l'attention de l'enfant sur un autre sujet. Mais si cela ne suffit pas, devant un pur entêtement, il faut tenir ferme, et pour conclure : il faut aimer les enfants jusqu'à savoir les faire pleurer.

(*Les Premiers Pas.*)

Leçons de choses

Caractériser ces leçons. — Importance pratique. — Caractère dans les trois cours. — Matériel. — Méthode. — Procédés. — Exemple sur un sujet pratique.

A une époque peu éloignée de nous, c'était dans le livre que l'enfant devait apprendre. Le livre est toujours le livre, parfois stérile, souvent ennuyeux et toujours insuffisant. Le maître se bornait à faire réciter le mot à mot du texte, ajoutant quelquefois de tardives et incomplètes explications. Quelles étaient les conséquences de cette méthode, si toutefois on peut lui donner ce nom ? L'élève fatigué de répéter après de multiples efforts des mots qui laissaient vides son esprit et son cœur, prenait finalement en dégoût et le livre et l'école, et l'étude et le maître.

Une heureuse réforme s'est opérée sous ce rapport, et tous, élèves et maîtres, n'ont qu'à s'en féliciter. Sans doute la méthode nouvelle exige plus de frais de la part du maître, frais de préparation, frais d'élocution, frais de mise en scène ; il doit parler, raconter, communiquer, converser et sa parole animée doit pénétrer l'âme de l'enfant comme une pluie bienfaisante pénètre une terre altérée. Assurément c'est un art difficile que de conquérir l'attention de ce petit monde turbulent, léger, distrait ; mais il ne dépasse pas, certes, les limites de la bonne volonté et du zèle d'un maître dévoué et laborieux.

Et c'est précisément quand il s'agit de leçons de choses que le maître doit savoir se faire petit avec les petits, prendre leur langage, vivre de leur vie intellectuelle. Les leçons de choses ne seront intéressantes et profitables qu'à ce prix. Qu'est-ce, en effet, qu'une telle leçon ? N'est-ce pas une étude saillante, vive, pratique, des objets usuels, des industries diverses, des aliments, des phénomènes que chaque jour l'enfant a sous les yeux ? Mais il ignore l'origine de ce livre, de cette plume, de ce couteau qu'il tient entre les mains, et le chemin qu'ils ont parcouru pour lui arriver ; il n'a jamais songé à toutes les sueurs dont est arrosé ce pain qu'il mord à belles dents, ce charbon qui réchauffe ses frêles mains endolories, ce sel qui assaisonne ses aliments, etc. . . C'est à un maître attentif de faire naître les mille pourquoi naïfs, à piquer la curiosité si naturelle à cet âge, à éveiller le désir de connaître, à exciter cette noble émulation de savoir qui sera sa première récompense.

On ne saurait nier l'importance pratique de ces leçons simples, familières, ou mieux de ces utiles et intéressantes causeries sur les choses usuels de la vie et dont le cadre, sans être indéfini, pourra embrasser cependant les plus humbles questions de la vie ordinaire comme les plus belles questions d'économie ou de morale. Ces sortes d'exercices développeront rapidement l'intelligence des enfants, formeront facilement leur jugement en leur apprenant à parler de toutes choses avec raison et leur fourniront pour l'avenir un trésor inépuisable de connaissances sûres, variées, nombreuses, profitables. L'élève s'habitue ainsi peu à peu à se rendre compte de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'il lit ; il apprendra à réfléchir, il aimera à s'instruire et deviendra ainsi aisément un ouvrier actif, laborieux, ingénieux, même un homme sérieux, raisonnable, éclairé.

Est-ce à dire que cette leçon sera unique pour les trois cours dans les écoles à un seul maître ? Sinon toujours, du moins j'oserai dire souvent. Il

n'y a pas si notable différence entre l'intelligence et le savoir d'un enfant de sept ans et d'un enfant de douze ans qu'on ne puisse leur tenir le même langage d'une manière claire et profitable. Ne nous adressons-nous pas à tous nos élèves à la fois pour leur faire des recommandations, leur donner des avis, pour les former à la politesse, à l'obéissance, à l'honnêteté, à la vertu. La leçon de choses n'est ni plus difficile ni moins à la portée de tous que celles que nous venons d'énumérer. Adoptons donc cette manière qui nous réussit si bien lorsque nous avons à raconter une histoire, une anecdote. Parlons à tous, mais parlons pour tous ; racontons à tous, mais que tous comprennent ou du moins puissent comprendre. Que dans la leçon il y ait des aliments pour tous les esprits, des aliments dont chacun puisse s'assimiler ce qui convient à son âge et au développement de son intelligence. Cela dit d'une manière générale, il sera bon de reprendre en sous-œuvre la leçon commune pour l'offrir en plus petit sous une forme nouvelle, plus simple encore. Pour faire un civet, il faut un lièvre, dit-on communément, et il n'est pas besoin d'être cordon-bleu pour l'affirmer ; pour faire une leçon de choses, il faut... des choses. Voir et entendre sont deux manières d'apprendre qui, bien combinées, allègent de moitié la tâche du maître ; l'enfant retient facilement ce qu'il a une fois vu, connu ; c'est une cire molle qui garde aisément et longtemps la moindre empreinte.

Parlons-lui donc le langage des gestes et des choses en même temps que le langage des mots. On a cent fois plus tôt fait de faire fonctionner un instrument sous ses yeux que de le lui en donner la description et lui en expliquer à vide le mécanisme. Ne lui parlât-on que de la vie et de la texture d'une feuille, il est bon de lui en montrer une ; s'il s'agit du blé, apportez-en un épi, du charbon, faites en voir une brique, etc. Rien ne vaut l'enseignement des choses par les choses mêmes. L'organisation des écoles maternelles l'a bien compris, et le matériel d'enseignement de ces écoles comprend à juste titre plusieurs collections d'objets, de jouets, qu'au fur et à mesure on fera voir, toucher par les petits benjamins de la science élémentaire qui ont tout à apprendre. Par ces sortes de leçons, la nature est un grand livre, sans fin ni milieu, où l'instituteur trouvera, selon les saisons, des éléments d'autant plus précieux qu'ils sont sortis directement de la main du Créateur. Il aura ainsi les occasions les plus favorables de donner, comme en passant, les plus belles leçons de morale pour élever l'âme de ses enfants vers leur suprême tuteur à qui est dû honneur, gloire et reconnaissance.

Il est bien difficile ici de préciser la méthode à suivre et les procédés à employer. Ne doit-on pas laisser pour ces sortes de leçons dont le programme n'est presque pas limité, une certaine latitude et une liberté relative pour le genre particulier de chacun ? Le livre parle à tous le même langage, mais ici c'est le maître qui est le livre vivant, animé, compris. Aussi doit-il user de toutes les ressources de la pédagogie, recourir à tous les secrets, et j'oserai dire à toutes les légitimes ruses du métier ; il doit joindre l'action à la parole, et, la craie, l'image ou la chose à la main, il doit parler aux yeux en même temps qu'aux oreilles, se répéter, récapituler, interroger, se résumer, repasser par les mêmes chemins, s'assurer enfin qu'il est bien compris. Peut-être ne réussira-t-on pas du premier coup à saisir cet entraînement de simplicité qui charme et force l'attention (et assurément on ne réussira pas sans préparer

avec un soin minutieux toutes ses leçons), mais la patience, le zèle et l'expérience triompheront facilement des premières difficultés. Et si quelqu'un était tenté de découragement, qu'il relise ces conseils de Boileau qu'on dirait écrits tout exprès pour nous :

Il faut qu'en cent façons pour plaire il se replie,
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie.
Qu'en nobles sentiments il soit toujours fécond,
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond,
Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille,
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir.

Prenons pour exemple un sujet pratique et toujours intéressant, mais qui n'est pas pourtant sans difficultés, pour le mettre à la portée des enfants. Essayons de leur parler des saisons. J'ai lu, mes enfants, je ne sais où, l'histoire d'un original dont l'esprit à l'envers ne pouvait s'accommoder des choses faciles. Un jour, pour faire rôtir un moineau, imaginez ce qu'il inventa. Il construisit une machine avec rouages, cordes, poulies, qui montaient, descendaient, grinçaient à rendre sourd, et faisaient trembler la maison. Et à quoi servait-elle ? Ah ! vous allez rire, à faire tourner le feu, les tisons enflammés, la cheminée, devant le moineau... Vous riez, enfants, de cette extravagance, mais prenez garde, vous riez de vous-mêmes.

Vous pensez et vous dites, n'est-ce pas, que le soleil tourne autour de la terre ? Eh bien ! justement vous faites tourner la broche, les tisons et la maison devant le pierrot minuscule. Vous vous figurez que la terre est immobile, et que le soleil, l'astre géant, tourne devant elle avec les immobiles étoiles et le ciel tout entier. Mais le soleil, me direz-vous, n'est pas plus grand qu'une roue de rémouleur, et la terre est si grande, si grande ! Ecoutez, écoutez. Supposez en un tas 14 boisseaux de blé, environ un grand sac, et à côté mettez un seul grain. Eh bien ! eh bien ! ce petit grain représente la terre et le gros tas le soleil. Et les étoiles ? Les astronomes nous disent qu'elles sont tellement nombreuses qu'on ne peut pas les compter, et qu'il y en a beaucoup qui sont bien plus grosses que le soleil. Comprenez-vous alors quelle erreur était la vôtre de faire girouetter tous ces mondes gigantesques devant une petite motte de terre ? C'est donc, mes enfants, la terre qui tourne, et nous tournons avec elle. Par suite de ce mouvement, le soleil, les étoiles et tous les astres paraissent défiler en sens inverse comme les arbres, les maisons et les poteaux télégraphiques quand nous voyageons en chemin de fer. Ainsi donc la terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures d'Occident en Orient. Mais, de plus, elle tourne en rond autour du soleil en un an. Comprenez cela par une comparaison. Laissez une toupie de façon à ce qu'elle tourne en rond sur le sol tout en tournant sur elle-même et vous aurez en petit le double mouvement de la terre. Ou bien encore placez sur une table ronde une bougie allumée qui figurera le soleil et tournez autour de cette table tout en pirouettant sur vous-mêmes. Chacune de vos

pirouette
son v
succes
le dev
est dan
se pré
présen
prenez
résulte
Je
rester
l'utilit
audito
rable.
explica
satisfac
enrichi
sentim

Sera
prend qu
Elle
" Jésus
" sang ?
" même
" tiéde
Pensez-y
ment ; p
de vous
adresser
" nous ne
" envers
" d'une m
fixera vot
vrez le pri
pensée su
regard bie
de ces so
pratiquan
le leur.

pirouettes c'est le tour quotidien de la terre ; votre parcours circulaire, c'est son voyage annuel autour du soleil. Mais remarquez que vous présentez successivement chacune des parties de votre tête qui représente ici la terre : le devant, l'arrière, les côtés, de sorte que lorsque l'une est éclairée l'autre est dans l'ombre ; c'est le jour et la nuit en vingt-quatre heures. Or, la terre se présente un peu penchée en tournant autour du soleil, de sorte qu'elle lui présente inégalement et tour à tour ses deux moitiés ou hémisphères. Comprenez cela par cette bille que je fais tourner autour de cette balle. De là résultent les quatre saisons.

Je m'arrête de peur de dépasser les limites de cette conférence. Me resterait, à l'aide d'un globe géographique, à compléter ces notions, à dire l'utilité, les charmes variés de chaque saison, à élever l'âme de mon jeune auditoire vers le puissant Auteur d'une harmonie si merveilleuse et si admirable. J'y parviendrais facilement par des interrogations socratiques, des explications nombreuses, détaillées, répétées, et j'aurais, je pense, la légitime satisfaction d'avoir tenu sous le charme toute une famille d'espiègles en enrichissant leur esprit et leur cœur de connaissances utiles et de nobles sentiments.

A. B.

Au tribunal de Dieu

Serait-il possible que l'éducatrice remplit lâchement sa noble mission ? On comprend qu'alors elle trouverait un juge sévère au tribunal suprême.

Elle aurait raison de trembler à la pensée de ce qu'elle pourra répondre quand " Jésus lui demandera : " Comment as-tu aimé et soigné mes enfants, le prix de mon sang ? Je te les avais confiés, je t'avais avertie que je regarderais comme fait à moi-même ce que tu ferais pour eux ? Pourquoi t'es-tu privée de mon secours par ta tiédeur ? Etait-elle digne de mon œuvre, cette routine dans laquelle tu agissais ?... " Pensez-y pendant qu'il en est temps, ma chère sœur. Pensez à votre propre jugement ; pensez aussi à celui de vos élèves ; qu'elles aient à porter un bon témoignage de vous quand elles rendront compte de leur vie. Faites en sorte de pouvoir leur adresser ces paroles de S. Paul à son troupeau : " Vous êtes témoins, et Dieu sait que nous nous sommes conduits avec vous saintement et justement, que nous avons agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants, vous conjurant de vivre d'une manière digne de Dieu. " Songez qu'à l'heure solennelle où la sentence divine fixera votre sort et votre degré d'amour pour l'éternité, tout sera compté : vous recevrez le prix de cette minute d'exactitude, de cette aspiration fervente, de cette bonne pensée suggérée, de ce charitable coup d'aiguillon donné à une autre maîtresse, de ce regard bienveillant, ou de ce simple ton de voix qui a relevé une enfant découragée : de ces soins patients donnés à une intelligence peu développée, soins par lesquels en pratiquant votre devoir, vous avez montré aux élèves comment elles devraient pratiquer le leur.

Apprendre du Sacré-Cœur de Jésus à aimer les enfants, édit. Aubanel, frères (Avignon).

Nos couvents donnent-ils une éducation pratique ? (1)

(Reproduit de *La Nouvelle-France*)

(PREMIER ARTICLE)

Voilà une question qu'il importe d'élucider pour l'avantage de tous les intéressés : parents, élèves, religieuses institutrices, directeurs et patrons officiels de l'éducation. Si, pour ces diverses catégories de personnes, le résultat de l'examen est rassurant, il faudra bien que ceux de nos chers compatriotes à qui leur devoir d'état permet de ne pas s'en préoccuper, cherchent ailleurs un objet digne de leur sollicitude.

Le mot *éducation* doit se prendre ici dans son acception générique, à savoir, la formation totale de l'enfant, au point de vue intellectuel et moral surtout, sans toutefois, loin de là, négliger sa culture physique. Il s'agit donc, à la fois, de l'éducation, prise dans le sens strict, et de l'instruction, qui en est un facteur indispensable.

Quant à l'épithète *pratique*, que peut-elle bien signifier dans la pensée et sous la plume de ceux qui à tout prix voudraient en gratifier notre éducation populaire ? Pour ceux-là l'*enseignement pratique*, c'est le dernier mot de la perfection pédagogique.

Le terme ne saurait évidemment désigner ici le simple corrélatif du mot *théorique* ; car, à ce titre, toute éducation, dès le berceau, serait infailliblement pratique. Pratique, sans le savoir, le bébé que le poète invite à répéter sa première leçon :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem ;

car il trahit par un sourire sa nature intelligente. Pratique encore le tout petit enfant d'école qui nomme les lettres, qui épelle, qui lit, qui parle, qui écrit, qui compte, car pour accomplir tout cela, il doit passer de la puissance à l'acte, de la faculté à l'opération, de la connaissance des règles à leur application, en un mot, de la théorie à la pratique. *Éducation pratique*, dans l'arrière-pensée de ceux qui usent et abusent du mot à temps et à contretemps, signifie tout un monde de choses plus ou moins vagues et indéfinies, mais toujours plein de promesses séduisantes pour l'humanité. L'acception la moins chimérique—j'allais dire la plus tolérable, car à certains égards et dans de justes limites elle est parfaitement légitime—c'est l'aptitude d'un système scolaire à enseigner l'art d'arriver rapidement à la fortune et au bien-être matériel. Ceux qui préconisent pareil système ont toujours devant les yeux et sur les lèvres l'idéal anglais, l'idéal américain surtout, voire, l'idéal français contemporain !

Pour être dans le vrai, ces admirateurs enthousiastes de ce qui se fait ailleurs devraient prouver que ces systèmes scolaires tant vantés dans les

(1) Il n'est question dans cet article que des couvents entièrement ou partiellement indépendants du contrôle des commissions scolaires ; ce sont les seuls que l'inspecteur ecclésiastique ait la mission de visiter. Il s'agit aussi principalement des couvents situés dans les paroisses rurales.

divers pays où ils fleurissent sont, à un degré notable, la cause efficiente de la richesse des uns, sans y être pour beaucoup dans la mauvaise fortune des autres infiniment plus nombreux ; qu'un pays est heureux, même au point de vue purement économique et humain, quand à côté de fortunes colossales on voit souffrir la tourbe toujours croissante des miséreux, quand un abîme sépare les diverses classes de la société ; et que, au contraire, tel autre pays est à plaindre quand l'*aurea mediocritas*, cette honnête suffisance chantée par le poète païen, mieux avisé que les néo-païens du vingtième siècle, est le partage de la très grande majorité. Il faudrait prouver qu'un peuple est heureux, quand, malgré sa richesse matérielle, il voit, avec le décroissement progressif de sa population originelle, monter proportionnellement le thermomètre de sa criminalité.

Non, le mot *pratique*, il ne faut ni en fausser ni en torturer le sens. D'après son origine et l'usage rationnel, il signifie *efficace*, et ce sens est assez noble et assez caractéristique pour qu'on ne lui en attribue pas un autre à la fois chimérique et décevant.

La question peut donc se poser ainsi :

Nos couvents donnent-ils une éducation efficace ?

A cette question je crois pouvoir répondre affirmativement.

Ecartons pour le moment la question de degré, et raisonnons au point de vue relatif, tenant compte des circonstances de lieu, de temps, de personnes, de moyens qui affectent nécessairement cette œuvre comme toute autre entreprise humaine.

Une œuvre est efficace si elle relève de causes proportionnées à leur effet et produit des résultats satisfaisants. Or telle me semble l'éducation donnée par nos couvents. La conclusion sera la réponse au titre de cet article.

La majeure de ce raisonnement est évidente par elle-même. Il faut donc essayer d'en prouver la mineure, dans chacune de ses deux parties : 1^o L'éducation dans nos couvents est confiée à des maîtresses compétentes ; 2^o cette même éducation produit de bons résultats.

Etablissons aujourd'hui la première de ces propositions.

Nos religieuses enseignantes sont-elles compétentes pour l'œuvre qui leur est dévolue ?— Etant donné qu'elles sont à la fois éducatrices et institutrices, sont-elles aptes à remplir chacun de ces deux rôles ?

Après la mère, qui, de droit divin, est la première et la principale éducatrice de l'enfance, nulle n'est mieux douée pour cet office que la religieuse. Son sexe, son caractère, ses vertus, sa stabilité, les grâces de son état en font une seconde mère, qui, au dévouement et au désintéressement de la mère selon la nature, joint un discernement, une expérience et une fermeté salutaire dont celle-ci n'est pas toujours susceptible. Aussi l'enfant, en même temps qu'elle décerne volontiers à sa maîtresse le titre de mère, lui en reconnaît-elle comme tout naturellement les attributions. Elle est donc admirablement préparée pour continuer l'œuvre maternelle, cette femme appelée par vocation divine et consacrée le plus souvent par un vœu spécial à l'éducation, et qui n'a d'autre ambition que de former Jésus-Christ dans les âmes de ses élèves, que de les rendre à leurs familles, à la société, à l'Eglise, plus éclairées, plus fortes, plus sages, plus vertueuses, aussi innocentes et pures qu'à leur départ du foyer !— Seule, l'Eglise de Jésus-Christ, mère et préceptrice des âmes

baptisées, a pu opérer cette merveille, exaltant et complétant par la grâce ce que la nature avait si bien commencé.

Le rôle d'institutrice est le complément indispensable de celui d'éducatrice. Que faut-il donc à celle-ci pour qu'elle soit une maîtresse compétente? Il lui faut, outre le talent naturel, la connaissance des matières qu'elle doit enseigner, et, avec l'autorité, la formation pédagogique. Or, ces diverses conditions sont réalisées par nos sœurs enseignantes. Une novice fût-elle dépourvue de la science ou des dispositions requises, la prudence la plus élémentaire eût engagé ses supérieures à la diriger vers un autre institut, ou, tout au moins, à lui confier un emploi plus humble et plus facile. Au reste, les brevets de capacité, les diplômes de graduées, conquis à la fin de leurs cours par un grand nombre d'aspirantes à la vie religieuse, en attestant le succès de leurs études, ajoutent encore à leur compétence pour l'enseignement.

Restent l'autorité, attribution partie innée, partie acquise, et ce qui lui donne sa principale efficacité, la formation pédagogique. Or, outre qu'une proportion assez notable de nos religieuses ont bénéficié des cours de l'École normale, toutes celles qui sont destinées à l'enseignement ont subi au noviciat un entraînement pédagogique qui les prépare efficacement à leur future carrière.

Mais l'ouvrière, quelque intelligente et instruite qu'elle soit, a besoin, pour réussir dans son travail, d'instruments aussi perfectionnés que possible. Il faut donc ici que le programme de chaque institut particulier, comme celui de l'Instruction publique (1), soit apte à préparer l'élève pour son futur rôle dans la société. Il faut aussi que tout l'outillage scolaire concoure au même but, que manuels, cartes, tableaux et autres accessoires pédagogiques répondent aux exigences d'un légitime progrès.

Les programmes des principaux instituts, sauf dans quelques détails, ne laissent guère à désirer. Si les académies féministes nouveau-siècle pourraient les dédaigner comme trop rudimentaires et rétrogrades, en revanche, mainte école florissante de l'ancien monde serait tentée de les trouver par trop progressistes. Quelques-uns de ces programmes sont la résultante de l'expérience acquise dans les quatre plus anciennes provinces du Dominion et aux Etats-Unis, fournissant matière à un éclectisme qui devrait satisfaire les plus exigeants. S'ils pèchent, ces programmes, c'est plutôt par excès que par défaut, reproche qui s'adresse également, paraît-il, à la dernière rédaction du programme officiel. Celui-ci aussi bien que les premiers peut être perfectionné sans bouleversement, sans réforme radicale.—Ceux qui par office ou par profession ont la mission d'y travailler, réaliseront cette œuvre désirable en temps opportun. Si, en attendant, les Canadiens français sont moins riches que les Anglo-saxons, il ne faudra pas en tenir responsables les auteurs et les patrons de notre système scolaire.

Quant aux manuels en usage et aux appareils pédagogiques, il y a depuis quelques années un progrès considérable. On trouve à la disposition de

(1) Ce programme est de rigueur dans toutes les écoles qui relèvent des commissions scolaires, comme les externats des couvents. Il s'impose également dans les classes de ces mêmes couvents où les élèves se préparent aux examens pour le brevet d'institutrice.

notre professorat des livres choisis dans la librairie scolaire française et anglaise des deux hémisphères. La bibliographie pédagogique du Canada français s'est enrichie, de plus, d'un grand nombre de livres classiques dont les nations aînées pourraient être fières.

Il en est de même pour les cartes murales et le mobilier scolaire ; mais je réserve ces détails avec d'autres aussi intéressants et instructifs sinon plus, pour une visite que nous pourrions faire ensemble à un des nombreux couvents soumis à ma juridiction. Nous y verrons, par le fait, la preuve au moins partielle de la seconde proposition : L'éducation donnée par nos couvents produit des résultats satisfaisants.

L'abbé L. LINDSAY.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

De la prière à l'école.— Ce sujet important a été récemment traité dans *Les Premiers pas*, supplément de *L'Ecole Française*. C'est une page qui mérite d'être citée en entier :

Voici l'enseignement par excellence, la première des branches du programme de l'école, l'âme de toute l'œuvre de l'éducation. Montrons aux enfants la vie humaine comme la route qui conduit à Dieu quand on accomplit sa sainte volonté. La religion, semence divine, jetée de bonne heure dans le cœur, y poussera de plus profondes racines. C'est l'âge où elle réussit admirablement. C'est à l'époque où la nature entière lui sourit, où leurs semblables les aiment et les protègent, que l'idée d'un Dieu ami, d'un Dieu protecteur s'empare aisément de leur âme. Et quelle bénédiction qu'une telle idée ! Qui peut en apprécier les bienfaits ? Qui saura ce qu'est pour eux un fonds d'espérance qui ne s'épuise jamais, qui leur montre un monde éclatant au-delà de ce monde, une perfection céleste au-delà de la perfection humaine, un bonheur plus grand, plus pur que celui dont on peut se former l'idée ici-bas, et, enfin, qui leur persuade que les maux mêmes sont pour leur bien ? Plus de solitude, plus d'exil, plus de vieillesse, plus de mort ; Dieu est là, il les soutient, il les entend, il leur parle, il les rassure, et si le danger est grand, imminent, inévitable, si les ombres de la mort les environnent, c'est qu'il veut les recevoir dans son sein. Une lumière douce se répand sur tous les objets ; une atmosphère d'amour enveloppe la nature entière : les hommes, les animaux, les montagnes, tout est aimé ; tout est l'ouvrage de Dieu ; tout est un langage dont il se sert pour leur dire qu'il est leur père ; et la paix et le bonheur qu'il répand dans l'âme le leur dit bien plus. Quel autre temps pour faire un plaisir de ce qui sera toujours un devoir ? Nous enseignerons donc à ces enfants les prières, le catéchisme et l'histoire sainte.

Les règlements prescrivent de réciter une prière avant et après les classes ; nous ne saurions trop encourager les maîtres à conserver et à maintenir religieusement cette pieuse habitude : c'est un acte de foi et, nous oserons le dire, de haute raison ; ce sera, dans l'intérieur de l'école, un principe d'ardeur, de travail, de régularité, d'obéissance : quand la pensée de Dieu est quelque part, elle est une source de biens inattendus. Dieu

est le centre de la lumière, même dans l'ordre naturel ; et, sans soutenir que la prière donne de l'esprit à ceux qui n'en ont pas, du génie à ceux qui en sont dépourvus, il est certain que la piété clarifie l'intelligence, et qu'en conservant dans le cœur le parfum de la vertu, elle préserve l'esprit de nombreux écarts et de ces ténèbres qui obscurcissent l'œil de l'âme ; il est certain qu'une prière bien faite rapproche de Dieu, et qu'il est impossible de se rapprocher de Dieu sans ressentir quelques-unes de ces émanations qui éclairent en même temps qu'elles échauffent. Si ces recommandations rencontraient chez quelques hommes le rire de l'incrédulité, et s'ils taxaient de puérités ce qu'il y a de plus grave dans l'éducation, nous les renverrions à l'école des philosophes de l'antiquité pour y recevoir la leçon qu'ils méritent : " Tout homme, dit Platon, pour peu qu'il ait de raison, invoque toujours la Divinité, avant de s'engager dans une entreprise grande ou petite..." Et plus loin : " Reprenons notre discours, après avoir invoqué de nouveau la Divinité qui nous a dirigé jusqu'à présent, afin qu'elle nous sauve d'une explication étrange et absurde." Un des hommes les plus anti chrétiens de l'Allemagne, Goethe, s'est écrié lui-même : " *Le Veni Creator*, cette hymne magnifique, est une véritable invocation au génie : aussi enthousiasme-t-elle les hommes d'intelligence et de cœur."

Mais cette prière ne doit pas être un enseignement ou un exercice, c'est quelque chose de plus noble, qui a pour but d'élever l'âme de l'enfant vers Dieu avant de commencer l'instruction proprement dite, pour lui demander la grâce de bien apprendre et de donner son esprit à celui qui va lui dispenser cette instruction, de bénir ses travaux et les siens, comme aussi de le remercier, après la classe, de l'instruction qu'il a reçue et de demander à la bien employer pour le rendre tous les jours meilleur, en même temps qu'il prie pour ses parents et pour ses bienfaiteurs.

Connaissez-vous quelque chose de plus simple, de plus beau et de plus élevé que cette prière de l'enfance bien faite ? Croyez-moi, pour peu que votre sentiment accompagne cette prière, elle prendra de la signification pour l'enfant, surtout dans l'*Oraison dominicale*, prière qui devient sa compagne fidèle depuis le berceau jusqu'au tombeau. Le sens qu'elle renferme se développe constamment et devient plus profond et plus beau à mesure qu'il avance en âge. Mais, pour que cette prière soit efficace, une condition essentielle est nécessaire : c'est que l'institutrice soit animée d'un vif sentiment religieux, qu'elle brûle de cette flamme divine qui alors ira d'elle-même éclairer et réchauffer l'âme de ses élèves. Qu'elle se garde bien de la faire à la hâte, sans recueillement et sans onction, car, dans ce cas, elle ne produit que de l'indifférence et est plutôt contraire qu'utile au but qu'on se propose ; qu'elle sache bien que si l'enfant la voit indifférente, il le saura bien vite et méprisera au fond de lui-même, ou la prière ou celle qui la fait avec lui.

De l'autorité du maître.— Voici comment *L'Ecole Nationale* a naguère développé ce sujet pédagogique :

L'autorité du maître est l'ascendant qu'il doit exercer sur ses élèves en vue de les amener au maintien de l'ordre, des convenances et du travail qui doivent régner en permanence dans une classe. C'est, dit Rollin, " un certain air, un certain ascendant qui imprime le respect et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité ; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement ".

Le maître voit bien la suite, ses ni d'instruction condition Appuyons

" Con discipline respect de " jeunesse " sa ruine, Il n'est gu à la discipl du maître, plets s'ils n maître impl sance, car q

L'autor On ne peut des élèves p distingue p l'ait seconde continue à s collègues les habituelle des progrès se montre s son langage courtois et nécessairement méritée

A la rig devraient su conduire à ce que la faibles s'il n'y était ce sujet, les e " douce et ins " l'homme, n " plus volont " dessus tout, " comme tena " emprunter l " sont nature

Fénelon,
2—

Le maître qui ne possède pas cette autorité dans une mesure au moins suffisante voit bientôt l'indiscipline s'introduire dans sa classe, ses avis et ses ordres rester sans suite, ses leçons laisser les élèves indifférents et distraits. Par suite, plus d'éducation ni d'instruction possibles. On comprend dès lors que cette autorité est la première condition de réussite pour l'instituteur. Sa nécessité paraît évidente à première vue. Appuyons cependant cet axiome de l'opinion de deux pédagogues distingués.

« Comenius dit que « sans discipline, l'école est un moulin sans eau ». Or, la discipline est une résultante de l'autorité du maître. Mgr Dupanloup tient tant au respect de celle-ci qu'il affirme que « tout peuple chez lequel les instituteurs de la jeunesse ne sont pas entourés de respect est un peuple en décadence et menacé de sa ruine, parce que le dévouement et la vertu n'y sont pas comptés ce qu'ils valent ». Il n'est guère d'écrivains ayant traité de l'éducation qui ne consacrent quelques pages à la discipline et partant qui ne reconnaissent implicitement l'importance de l'autorité du maître, et nos manuels de pédagogie seraient à bon droit considérés comme incomplets s'ils ne réservaient un chapitre spécial à cet important objet. Au reste, le mot *maître* implique l'idée d'autorité, de droit au respect, au commandement et à l'obéissance, car que serait un maître sans ces attributions ?

L'autorité du maître sera fondée sur l'*estime* et l'*amour*, rarement sur la crainte. On ne peut aimer sincèrement celui que l'on n'estime pas. Nous plaçons donc l'estime des élèves pour l'instituteur, comme base première de l'autorité. Si le professeur se distingue par sa science, si donc il a reçu à l'école normale une préparation et qu'il l'ait secondée par une application soutenue et intelligente ; si, entré en fonction, il continue à s'instruire par des lectures nombreuses et choisies, par la fréquentation des collègues les plus capables et d'autres personnes qui se livrent à l'étude ; s'il prépare habituellement ses leçons, qu'il s'ingénie à les bien donner et fasse réaliser à ses élèves des progrès sérieux— ce qui ne peut manquer dans ces conditions— ; si, en outre, il se montre soucieux de sa dignité personnelle et de celle de ses disciples ; si sa tenue, son langage et ses manières sont convenables tant en classe qu'au dehors ; s'il est courtois et affable dans ses rapports avec les enfants et les parents, il s'imposera nécessairement à leur estime et à leur affection, et il aura sur eux une autorité justement méritée.

A la rigueur, on peut concevoir que la froide raison et la fermeté du caractère devraient suffire à l'instituteur pour l'amener à s'imposer les sacrifices qui peuvent le conduire à cette perfection professionnelle. Mais, en réalité, il faut bien reconnaître que la faiblesse humaine est trop grande pour qu'il ne s'écarte pas du droit chemin, s'il n'y était retenu par un guide sûr, infaillible. Ce guide est l'*amour*. Écoutons, à ce sujet, les enseignements de Rollin, la bonté même : L'éducation « est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte ». « L'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug... ; il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence ». « Qu'un maître, avant tout et par-dessus tout, prenne des sentiments de père pour ses disciples, et qu'il se regarde comme tenant la place de ceux qui les lui ont confiés, et dont, par conséquent, il doit emprunter la douceur, la patience, et ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles. »

Fénelon, Pestalozzi, Dupanloup, abondent dans le même sens ; ils veulent dans

l'éducateur le respect et l'amour de l'enfant. L'instituteur doit donc aimer sincèrement les enfants, malgré leurs défauts et leurs vices, et au besoin se faire violence pour ne pas manquer à ce précepte. Il doit s'appliquer avec patience à les rendre vertueux et instruits. C'est ce mobile si puissant de l'amour qui le soutiendra dans les difficultés et lui donnera la force d'accomplir tout ce qu'il convient pour mériter l'estime et jouir d'une autorité indiscutable.

Certains caractères, heureusement rares, se montrent peu sensibles aux bonnes manières et au dévouement. Des dispositions aussi désavantageuses ont ordinairement pour cause une tare héréditaire ou une première éducation viciée. L'instituteur se verra donc parfois forcé de baser son autorité sur la *crainte* par l'emploi des punitions ; mais il est entendu que ce ne peut être qu'en cas de nécessité, lorsque les moyens dictés par la persuasion ont échoué. " Je tiens, " dit Montaigne, " que ce qui ne se peut faire par la raison et par prudence et adresse, ne se fait jamais par la force ". Si cette affirmation est trop absolue, elle est vraie le plus souvent et vient à l'appui de ce principe que les punitions doivent être rares.

L'autorité s'exerce sous forme de conseils et d'ordres, d'approbation ou de blâme, de récompense ou de punition. L'instituteur doit en user :

(a) *Avec prudence.* Il ne donnera que des conseils qu'il y ait avantage à suivre et des ordres qui puissent être exécutés ; il n'approuvera ou ne blâmera qu'en connaissance de cause ; toute récompense ou punition sera pleinement justifiée. Autrement il s'exposerait à compromettre son autorité.

(b) *Avec modération.* Il ne multipliera ni les ordres ni les défenses ; il n'exigera pas trop des élèves, il sera sobre dans ses paroles, dans l'emploi des moyens d'émulation et des punitions. Faute de cette précaution, l'autorité la mieux assise peut s'user à la longue.

(c) *Avec sévérité* parfois. En cas de paresse invétérée, d'insubordination consciente et calculée, il saura se montrer exigeant et sévère, car l'indulgence équivaldrait ici à la corruption : le mauvais exemple de quelques-uns pourrait entraîner les autres au mal.

(d) *Avec calme* cependant. Ce point est relatif aux punitions. Les maîtres, dit Rollin, " ne doivent punir que pour corriger, et la passion ne corrige point. La colère, " qui est elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices " des autres ? "

(e) *Avec fermeté.* Les conséquences probables d'un acte d'autorité ayant été prévues par le maître, l'acte une fois posé, celui-là tiendra la main à ce que l'élève s'y conforme ponctuellement. L'enfant doit avoir de l'instituteur cette bonne opinion : " Il l'a dit, donc il exigera certainement que ce soit fait. " C'est le seul moyen d'éviter les négligences, les omissions, les conflits.

(f) *Avec constance.* Le maître doit garder une certaine uniformité dans l'exercice de l'autorité. Ce qui est exigé aujourd'hui ne sera pas abandonné demain ; ce qui est défendu à présent ne sera pas permis dans la suite. Les méthodes et la distribution du temps ne subiront pas des modifications trop fréquentes. La versatilité fait que l'on n'est bientôt plus pris au sérieux. Le progrès a ses exigences : une modification

recom
qu'il

Le
Belgiq
le con

Le
de l'en
élève n
autant
ment i
laissent
tout esp
Tous no
de place
permet
dans l'é
classer l

Il l
doit pou
gènes af
Si les élé
La matiè
ciles pou
se dessin
des répét
pénibles.

La d
suivre av
bien défir
de départ
valeur rel
divisionis
diverses.
année, ma
rapproche
étude de la
pement rel
parfois qu
avancent e
ble de con
rares. Et
à traîner la
de compte,

reconnue utile est légitime, parfois nécessaire. Comme en toutes choses, c'est l'excès qu'il faut éviter.

Le classement des élèves.— Il y a déjà quelque temps, la *Gymnastique scolaire*, de Belgique, a donné, à ce propos, d'excellents conseils aux instituteurs. Nous citons le confrère :

Le classement des élèves a une importance considérable pour le succès des études de l'enfant et pour la marche régulière des divisions d'une école. Chacun sait qu'un élève n'est apte à profiter de l'enseignement qui se donne dans une division que pour autant qu'il soit assez " fort ", c'est-à-dire qu'il ait les connaissances et le développement intellectuel suffisants. Faute de cette proportion, on gâte tout. Les études laissent à désirer, le découragement survient ; parfois l'enfant dont il était permis de tout espérer, ne produit rien et l'avenir est compromis, sinon irrémédiablement perdu. Tous nous avons pu constater ce fait autour de nous. Il n'est guère moins dangereux de placer l'élève dans une division inférieure à celle que son degré d'avancement lui permet de suivre ; souvent il se décourage, ne trouvant pas le stimulant nécessaire dans l'émulation non suffisamment excitée, et prend de mauvaises habitudes. Bien classer l'élève est donc un point très important pour celui-ci.

Il l'est autant pour l'instituteur. Celui-ci, dans la formation de ses divisions, doit poursuivre un double but ; il doit d'abord tendre à former des divisions bien homogènes afin que son enseignement simultané ait le plus de chances de succès possible. Si les éléments qui les composent sont disparates, inégaux, il sera enrayé à tout instant. La matière expliquée ne sera pas comprise par tous, les applications seront trop difficiles pour un certain nombre, la leçon sera trop longue pour quelques-uns, et bientôt se dessinera une " queue " qui l'obligera, s'il veut ramener à lui ceux qui traînent, à des répétitions individuelles, à des soins particuliers, souvent peu fructueux et toujours pénibles.

La division ne doit pas seulement être homogène, elle doit encore être à même de suivre avec fruit l'étude progressive du programme. Chaque division a un programme bien défini à parcourir ; elle a un but déterminé à atteindre, qui suppose aussi un point de départ bien possédé. Mais combien " point de départ et but à atteindre " ont une valeur relative ! Quelle différence dans les connaissances acquises entre les mêmes divisions d'écoles voisines, et parfois dans les mêmes divisions d'une école à des époques diverses. Il n'y a évidemment rien d'absolu dans la connaissance du programme d'une année, mais l'instituteur doit cependant se fixer un maximum à atteindre et dont il se rapproche le plus possible avec tous les élèves. Or pour avancer pas à pas dans cette étude de la manière proposée, pour le faire dans de bonnes conditions quant au développement relatif à chaque point, il faut que la division soit suffisamment forte. Il arrive parfois que des divisions faibles au début de l'année, se fortifient à mesure qu'elles avancent et acquièrent non seulement les notions enseignées, mais en outre un ensemble de connaissances qui en assure la possession complète, raisonnée ; mais ces cas sont rares. Et trop souvent des éléments faibles obligent l'instituteur à avancer lentement, à traîner la division derrière lui et à s'imposer une tâche ingrate, pour n'arriver, en fin de compte, qu'à un maigre résultat.

METHODOLOGIE

LES PREMIERES LEÇONS DE REDACTION

Eviter la répétition trop fréquente du même mot.

La phrase où le même mot revient souvent sonne mal à l'oreille ; il faut, pour éviter cela, varier la manière de dire ; cependant, il vaudrait mieux répéter le même mot que n'être pas clair, c'est-à-dire de ne pas bien faire comprendre sa pensée.

Le pauvre *Paul Lepire* n'était pas heureux dans ses compositions : un jour, on lui avait donné à raconter, par écrit, une histoire bien simple qu'on lui avait contée en classe et qu'il avait bien comprise ; mais il était tombé dans le défaut de répéter souvent les mêmes mots. Je vais vous donner son devoir et vous le comparerez avec celui de *Jean Lemieux*. Vous verrez que *Jean Lemieux*, en évitant de répéter les mêmes mots, en variant ses expressions, a fait un devoir bien meilleur.

HISTOIRE D'UN HOMME HEUREUX QUI N'AVAIT PAS DE CHEMISE

Devoir de Paul Lepire

Un sultan était malade d'ennui ; il dit à ses médecins : " Guérissez mon ennui." Le plus savant des médecins dit : " Le sultan sera guéri de son ennui, s'il revêt la chemise d'un homme heureux."

Le premier ministre visita tous ceux qu'on croit *heureux*, les riches, les puissants. Tous dirent : " Je ne suis pas *heureux*."

Un jour le ministre rencontra un *bûcheron* misérable et lui dit : " Et toi, es-tu *heureux* ?"—Le *bûcheron* dit : " Oui, je suis *heureux*."—Le ministre dit : " Vite, donne-moi ta chemise.—Le *bûcheron* dit : " Je n'en ai pas."

Le sage qui a conté ce conte, a voulu enseigner que les plus riches ne sont pas les plus heureux.

Par quelques expressions variées, par des tournures de phrases différentes, *Jean Lemieux* a fait un devoir bien meilleur que celui du pauvre *Paul Lepire*. Bien qu'ils aient employé le verbe *dire*, par exemple, presque autant de fois, *Jean Lemieux* a su mettre de la variété.

Devoir de Jean Lemieux

Un sultan était malade d'ennui : " Guérissez-moi," dit-il à ses médecins." Le plus savant dit : " Le sultan sera guéri, s'il revêt la chemise d'un homme heureux."

Le premier ministre visita tous ceux qu'on croit *contents de leur sort*, les riches, les puissants. Tous disaient : " Le bonheur ? Je ne sais ce que c'est."

Un jour, le ministre rencontra un *bûcheron* misérable : " Et toi, dit-il, es-tu *heureux* ?"—Oui, dit l'autre.—Vite, donne-moi ta chemise.—Je n'en ai pas", répondit le *bûcheron*.

Le sage qui a inventé cette histoire, a voulu enseigner que les plus riches ne sont pas les plus heureux.

il dit :
Le plu
Tous d
et lui d
Le bûc
Le min
Le bûc

Ce
répéter
l'attent
alors co
faire m
" E
endormi
travaille
feras-tu
Ici,
pénétrer

Les
Qua
afin que,
phrases d
phrase lo
Voic
Paul Lep

De

Pierre
bien qu'il
soit bon et
il voit ses p
se disent q
de progrès
classe sup
rades ; par
et parce qu
qu'aussitôt
une bonne
résolutions
promesses q

Paul Lepire s'exprime ainsi :

Jean Lemieux s'exprime ainsi :

il *dit* : guérissez-moi.Le plus savant *dit* :Tous *dirent* :et lui *dit* : Et toi,...Le bûcheron *dit* : Oui.Le ministre *dit* :Le bûcheron *dit* :Guérissez-moi, *dit-il*.Le plus savant *dit* :Tous *disaient* :Et toi, *dit-il*,oui, *dit l'autre*,(Le *tiret* remplace ces trois mots)*répondit* le bûcheron

Cependant, il ne faudrait pas croire que ce soit toujours une faute de *répéter le même mot*. Quelquefois, on le fait à dessein pour attirer davantage l'attention, pour faire *pénétrer* ce que l'on veut dire. Le mot qui revient est alors comme les coups de marteau qui enfoncent un clou. Par exemple, pour faire mieux sentir à un enfant ce qu'est sa mère on dira :

“ Enfant, *c'est ta mère* qui a veillé sur ton berceau ; *c'est ta mère* qui a endormi tes premières douleurs, séché tes premières larmes ; *c'est ta mère* qui travaille pour que ta vie soit douce. Enfant, quand tu seras un homme, que feras-tu pour *ta mère* ? ”

Ici, on répète exprès, les mots *c'est ta mère* ; parce qu'on veut faire pénétrer dans l'âme de l'enfant qu'il doit beaucoup à sa mère.

Les phrases courtes sont plus claires que les longues.

Quand on fait une phrase longue au moyen d'une suite de *parce que* afin que, lorsque, bien que, quoique, etc, on s'expose à n'être pas clair. Les phrases courtes sont plus faciles à faire correctes. Au lieu de faire une seule phrase longue, il vaut mieux en faire deux ou même trois courtes.

Voici encore un devoir qui a coûté beaucoup de travail à ce pauvre Paul Lepire et qui n'est pas bon.

Sujet : POURQUOI PIERRE EST LE DERNIER DE SA CLASSE

Devoir de Paul Lepire

(fait de phrases longues)

Pierre est le dernier de sa classe, bien qu'il soit intelligent et bien qu'il soit bon et qu'il ait le cœur gros quand il voit ses parents s'inquiéter lorsqu'ils se disent que leur fils, ne faisant pas de progrès, ne pourra monter dans la classe supérieure comme ses camarades ; parce que Pierre est si étourdi et parce qu'il aime tellement le jeu qu'aussitôt qu'un camarade lui propose une bonne partie, il oublie les belles résolutions qu'il a prises et les belles promesses qu'il a faites.

Devoir de Jean Lemieux

(fait de phrases courtes)

Pierre est le dernier de sa classe ; cependant il est intelligent et bon.

Il a le cœur gros, quand il voit ses parents s'inquiéter et se dire : “ Pierre ne fait pas de progrès ; il ne pourra pas, comme ses camarades, monter dans la classe supérieure. ”

Mais Pierre est étourdi ; il aime trop le jeu ; dès qu'un camarade lui propose une bonne partie, il oublie ses bonnes résolutions et ses belles promesses.

Voyez comme le devoir de Paul Lepire *paraît long* : il est fatigant à lire et on comprend difficilement ce qu'il veut dire : c'est la faute de tous ses *bien que, quand, que, lorsque, parce que*, etc.

Au contraire, on a du plaisir à lire le devoir de Jean Lemieux, parce qu'il a fait des phrases courtes et claires. Là où Paul Lepire s'est fatigué pour faire une phrase longue qui se soutient jusqu'au bout, Jean Lemieux en fait plusieurs et semble écrire sans fatigue.

— Donnez comme devoir la lettre suivante que les élèves devront corriger en changeant les phrases trop longues.

Sujet : LETTRE DE LOUISE À SA TANTE

Corrigé

Ma chère tante,

Je suis bien heureuse de vous annoncer que maman va mieux, *bien qu'elle* ne soit pas tout à fait en convalescence et *quoique* le médecin recommande beaucoup de précautions, *parce qu'une* rechute serait très grave.

Vous ne m'en voudrez pas, ma bonne tante, *de ce que* je vous écris si brièvement, *parce que* vous vous doutez bien que, *pendant que* ma pauvre maman est dans son lit, je suis bien occupée à la remplacer de mon mieux ; et soyez sûre *que dès qu'il* y aura une amélioration nouvelle, je vous l'annoncerai tout de suite.

Ma chère tante.

Je suis bien heureuse de vous annoncer que maman va mieux ; *cependant*, elle n'est pas tout à fait en convalescence, *et le médecin* recommande beaucoup de précautions, *car* une rechute serait très grave.

Vous ne m'en voudrez pas, ma bonne tante, *de vous écrire* si brièvement : vous vous doutez bien que ma pauvre maman *étant* dans son lit, je suis bien occupée à la remplacer de mon mieux.

Dès qu'il y aura une amélioration nouvelle, soyez sûre je vous l'annoncerai tout de suite.

(à suivre)

H. NANSOT.

CHOIX DE DICTÉES

(Cours supérieur)

LA LOI DU TRAVAIL

I

Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Cette parole se place au berceau de l'humanité, et depuis, geignant et peinant, l'homme retourne et fouille le sein de la terre pour en faire sortir sa nourriture. Châtiment, le travail est pénible, et, pour se soustraire à cette malédiction, les puissants de l'antiquité n'avaient rien trouvé de mieux que d'en faire glisser tous les fardeaux sur les vaincus, les faibles, les misérables victimes de leurs guerres, et ainsi était né l'esclavage. En ce temps-là, il était noble de se reposer, ou

de ne s'
de cons

Le
idées de
une pet
saient d
sénateur
simple a
des outil
grandi d
lumière
chrétien

Voil
pour l'hu
qu'il étai
souffle de

Les r
de travail

J'ai g
de ces jot
à dix heu
nait déjà,
çait. Les
enfant, je
repris, le s
lourde sie
une fois re
sapant à c
femme qui
haut, dans
vibrante ;
s'avance ;
noirs, sans
loppe la va
lourds des r
et après-des
entassées d

Voilà
école où l'
ancêtres ter
qui nous ob
exemple qu
rassemblons
laborieuses,

de ne s'adonner qu'à certaines besognes supérieures de son choix ; il était vil de consumer sa vie dans les fatigues du corps.

Le christianisme, sur ce point comme sur tant d'autres, a transformé les idées de l'humanité : il a ennobli et sanctifié le travail. Il s'est trouvé, dans une petite ville de Galilée, non pas une promenade plantée d'arbres où devaient de sublimes philosophes, non pas une curie splendide où venaient des sénateurs portés dans une litière sur les épaules de leurs esclaves, mais un simple atelier d'artisan en bois, un atelier où résonnaient seulement le bruit des outils et le murmure des prières ; et de cet atelier sortit un jour un ouvrier, grandi dans ce métier servile ; il s'avança, et de son front divin jaillit une lumière qui illumina le monde. Depuis que Dieu s'est fait travailleur, quel chrétien osera mépriser le travail ?

Voilà comment l'antique malédiction fut changée en une bénédiction pour l'humanité. On sut que le travail, fût-il le travail des mains, était beau, qu'il était fécond, méritoire, qu'il préservait l'âme et la grandissait, et, au souffle de cette idée, qui peu à peu envahit la terre, l'esclavage disparut.

II

Les nations modernes, nées du christianisme, furent avant tout des nations de travailleurs.

J'ai gardé de mon enfance le souvenir des longues journées de moisson, de ces journées qui commençaient à deux heures du matin pour se terminer à dix heures du soir. Avant que l'aurore eût blanchi les blés, la faux y sonnait déjà, et elle y sonnait encore quand la dernière pourpre du soir s'en effaçait. Les moissonneurs avaient déjà longtemps peiné lorsque moi, tout enfant, je leur apportais un frugal déjeuner. Je me rappelle le travail aussitôt repris, le soleil qui monte, la sueur qui perle ; puis, au milieu du jour, la lourde sieste à l'ombre d'une gerbe sous un ciel en feu ; et le travail encore une fois repris, acharné, silencieux, monotone ; l'homme, courbé sur sa faux, sapant à chaque pas une brassée d'épis dont la tête s'incline aussitôt, et sa femme qui les reçoit dans ses bras et les couche doucement sur la terre. Là-haut, dans les splendeurs bleues, l'alouette invisible perce le ciel de sa chanson vibrante ; mais personne ne s'arrête pour l'écouter. Et la chaude journée s'avance ; la fatigue envahit les membres ; le soleil brûle des visages déjà noirs, sans que le rythme des faux sonores se soit relenti. L'ombre enveloppe la vaste plaine quand enfin il se tait et qu'à la place on entend les pas lourds des moissonneurs qui regagnent leur logis. Demain on recommencera, et après-demain encore, jusqu'à ce que la terre soit nue et ses dépouilles entassées dans les granges pour l'hiver.

III

Voilà la forte race où notre pays va puiser ses énergies ; voilà la rude école où l'on apprend l'amour du travail. Nous devons à l'honneur de nos ancêtres terriens de ne pas dégénérer d'eux en ce point. C'est une noblesse qui nous oblige d'être issus d'une race aussi vaillante. Cet héritage et cet exemple qu'ils nous ont transmis, oh ! n'en laissons rien perdre ; mais rassemblons au contraire tout ce qu'ils ont déposé dans nos âmes d'énergies laborieuses, parce que nous en avons besoin plus que jamais. C'est qu'en

effet, si la véritable race française est une des plus durantes à la fatigue, il n'est peut-être pas d'époque qui ait mis cette endurance à plus rude épreuve que la nôtre.

Car ce n'est plus la terre seule qui invite au travail aujourd'hui. Une immense aspiration fait le vide dans les campagnes pour refouler vers les carrières urbaines les populations rurales. Malheur à elles si, en quittant le clocher de leur village, elles désapprennent le travail ! car il leur sera plus nécessaire qu'auparavant. Pour fendre la foule, pour écarter les épaules serrées de ceux qui encombrant les carrières, je ne dis pas qu'on n'a jamais recours qu'au travail, mais il en faut dépenser une somme immense. L'âpre lutte, qui fait les blessés et les morts, est sans doute une des calamités du temps présent ; je me contente pour le moment de constater le fait, que d'ailleurs des lamentations n'arriveraient pas à changer.

Quel outil mettrons-nous aux mains de votre foi, premier mobile de vos actes, pour qu'elle fasse sa trouée victorieuse dans le monde ? L'outil de tout le monde : le travail.

IV

Il fut un temps où la religion était la reine incontestée des esprits. Son atmosphère enveloppait la vie humaine du berceau jusqu'à la tombe, on respirait avec l'air de son pays. Aujourd'hui, dans la foule des ennemis et des indifférents, il faut qu'elle se maintienne et qu'elle reconquière. Et pour cela il est utile qu'avec l'aide de Dieu, elle s'impose par le prestige de ceux qui croient et qui la représentent.

Le respect des choses antiques a secoué ses ailes sur notre monde moderne et s'est envolé au ciel. Il est cependant encore deux choses que nos sceptiques considèrent et honorent : la charité et le travail. Mes chers enfants, prêtres ou laïcs, vous ferez plus tard l'apostolat de votre foi par l'une ou par l'autre, ou par les deux à la fois. Pour forcer l'estime et l'admiration des hommes, et par là les conquérir, vous travaillerez en consumant votre vie dans les œuvres, en laissant les lourdes besognes du ministère dévorer les minutes les plus précieuses de votre vie. Ou bien vous ouvrirez les livres, vous suivrez à la trace, vous devancerez peut-être les grands ouvriers de la science, pour maintenir l'antique renom intellectuel du clergé catholique, spécialement nécessaire aujourd'hui si le prêtre veut garder sa place dans la direction des esprits.

Ou peut-être ferez-vous partie de cette masse que tous les ans nos maisons religieuses lancent à l'assaut des carrières libérales, parmi lesquels ceux-là font honneur à notre éducation, qui se distinguent par l'énergie d'une vie laborieuse, et font ainsi respecter, aimer et imiter leurs convictions chrétiennes, parce qu'on juge de la racine par le fruit, et qu'on se dit qu'une doctrine est bonne quand elle produit de tels résultats.

Eh bien ! mes enfants, pour cette lutte future il faut vous armer ; cet outil puissant, qui remue, féconde et bouleverse le monde, dès ce moment il faut vous le forger. Et c'est en partie pour cela que vous passez votre jeunesse dans cette maison. C'est à déposer en votre âme l'amour du travail que vos maîtres s'occupent pendant des années.

(Extrait d'un discours de M. l'abbé Hermeline, professeur de rhétorique, à une distribution de prix au Petit Séminaire de Notre-Dame-des-Champs, à Paris).

dié, s
offre
les ré
de no
d'une
comur

I
a dit,
enfant
par un

L
ancien
vais de
premiè
nomm
A
centen
pays.
joyeux
Rivière
cent ci
arborés

Ec
dra ce d
plir de

La
de Chan
se trouv
premiers
l'autre p
de la sei
C'es
nantes c
nommé C
Geneviè

(1) Les

Petite causerie sur la colonisation

L'INSTITUTEUR.— Mes chers amis, jusqu'aujourd'hui nous avons étudié, sur la carte, les belles régions que le gouvernement de notre province offre aux défricheurs. Ne serait-il pas temps de faire passer devant vos yeux les réconfortantes pages qui composent l'histoire vécue de l'une des centaines de nos belles paroisses canadiennes, *nouvelle*, un jour, mais vieille aujourd'hui d'une vieillese toujours jeune, toujours verte, toujours pleine d'espérance comme l'auguste croix qui domine son clocher argenté.

L'ELÈVE.— Notre paroisse a déjà une longue histoire. M. le curé nous a dit, un jour, que lors du siège de Québec par les Anglais, les femmes et les enfants de la localité s'étaient réfugiés dans l'église, qui a été remplacée depuis par un temple nouveau.

L'INSTITUTEUR.— Je ne vous raconterai pas l'histoire d'une de ces anciennes paroisses. Leur passé est déjà du domaine de l'histoire. Mais je vais dérouler devant vos yeux les annales d'une paroisse dont l'arrivée du premier colon remonte à l'an 1803, en pleine domination anglaise. J'ai nommé Saint-Narcisse, dans le comté de Champlain.

Au mois de juillet dernier, les citoyens de Saint-Narcisse ont fêté le centenaire de l'établissement du premier défricheur sur ce beau coin de notre pays. La cérémonie religieuse, les réjouissances civiques, tout fut digne du joyeux anniversaire. Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et un nombreux clergé, assistaient à cette belle fête. A cette occasion, cent cinquante drapeaux canadiens-français, le Carillon-Sacré-Cœur, furent arborés à Saint-Narcisse.

Ecoutez bien, mes jeunes amis, le récit qui va suivre. Il vous apprendra ce que le courage chrétien, joint au patriotisme le plus pur, peut accomplir de grandes choses, dans les circonstances les plus humbles.

PREMIER RÉCIT (1)

La paroisse de Saint-Narcisse est située dans la profondeur des seigneuries de Champlain et Batiscan, à quatre lieues environ du fleuve. La partie qui se trouve dans la seigneurie de Batiscan appartenait, lors de l'arrivée des premiers colons, aux paroisses de Sainte-Geneviève et Saint-Stanislas ; et l'autre partie, à la paroisse de Champlain qui s'étendait jusqu'à la profondeur de la seigneurie de ce nom.

C'est vers l'an 1800, que les cultivateurs des vieilles campagnes environnantes commencèrent à visiter cet endroit pour y prendre des terres. Un nommé Collet, de Batiscan, Hyacinthe Nobert et Prisque Trépanier, de Sainte-Geneviève, sont les premiers que nous sachions, qui y aient acquis des terres.

(1) Les pages qui suivent sont tirés du *Trifluvien*, du 17 juillet 1903.

Mais aucun d'eux ne vint y demeurer. Collet fit cependant quelques défrichements sur la terre qui est aujourd'hui la propriété de la famille Bonnenfant.

Le premier colon résident y arriva en 1803. Agé de 87 ans, écrivait feu M. l'abbé de Lothinvillle, en 1868, il vit encore ici, entouré de respect et d'affection. Vous le connaissez tous : Louis Cosset, premier habitant de cette paroisse, naquit à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 17 octobre 1781, de cultivateurs peu à l'aise, mais excellents chrétiens. Prisque Trépanier, son aïeul maternel, nous devons à sa mémoire de le publier, fut l'homme qui inspira au jeune Cosset l'idée de s'établir ici, qui l'aida de ses conseils et lui procura gratuitement un lot de terre. (1)

Il y a cent ans, s'élancer dans la forêt pour se faire pionnier, était un fait d'autant plus rare qu'il est beau. Louis Cosset comptera parmi ces hommes véritablement de bien qui ont donné l'élan à la colonisation, en se mettant à l'œuvre pour tout de bon. Accoutumé de bonne heure à de durs travaux, ayant de la santé et du courage, il ne lui manquait rien pour être un vrai pionnier, et il l'a été en effet, comme nous allons le voir.

Il y a donc cent ans, par une belle journée du mois de juin, Louis Cosset, alors âgé de 22 ans, laissait sa paroisse natale, en compagnie d'un vénérable vieillard, Prisque Trépanier, que nous avons nommé tout à l'heure. Une hache, avec un petit sac de provisions, formaient tout le bagage de nos deux voyageurs. Après une lieue et demie de marche, dans la direction nord-ouest, ils avaient atteint la forêt, ils se trouvaient à la demeure bien connue aujourd'hui de M. François Baril, à la rivière à la Lime. C'était là le bout du monde. Au delà, plus de désert, d'habitations, de chemins : c'était la forêt à perte de vue dont les chasseurs à peu près seuls parcouraient quelquefois l'entrée. Ils la franchissent et marchent jusqu'à la distance d'une lieue, puis ils s'arrêtent sur le bord d'un petit ruisseau : et là, le vieillard dit d'une voix émue à son petit fils : "Tiens, mon enfant, c'est ici la terre que j'ai acquise pour toi", en lui montrant, "ne crains pas cette solitude, ni le travail, Dieu te bénira, sois persévérant. Adieu ! je te laisse seul, mais la Providence veillera bien sur toi". Et il s'éloigna.

C'était au soleil tombant. Une légère brise soufflait à travers le feuillage et balançait lentement la cime des grands arbres ; près du jeune homme, coulait en fredonnant l'eau du ruisseau, puis au-dessus de la forêt altière qui cachait l'horizon lointain, le ciel pâle se couvrait des faibles clartés du crépuscule ; un silence parfait régnait partout. Le jeune homme devint silencieux et pensif... Vivement impressionné, il roulait dans son esprit les dernières paroles de son vieux protecteur et la pensée d'une séparation trop subite... Une espèce de frayeur commençait à s'emparer de lui, lorsque regardant avec confiance l'avenir, il se dit : qui sait les desseins de la Providence ! Peut-être que je serai heureux et que le bon Dieu me veut ici en effet ; ces terres me semblent fertiles ; elles récompenseront le travail ; il ne faut que donner l'exemple, et je compterai bientôt des frères autour de moi ; nous nous encouragerons, un jour peut-être je verrai le clocher d'un village et la croix sainte briller au milieu des habitations qui auront remplacé ces

(1) Louis Cosset est mort depuis plusieurs années.

grands a
fut tend
premier
il faisait

L'en
ment à u
ruisseau
des Chut
multiplié
et l'impo
dispute ;
territoire
ouest.

Quar
qu'il vou
Rivière de
si bien qu
de sa nou
pied à m
Pierre Th
Mongrain.
"à la requ
grain et au
lisait, le 5
de la Rivie
Chutes, de
comprise,
petite rivie

Il y av
de l'église
mois, et c'é
vier Langla
Maurice, qu
paroisses, n
songer à se
l'immense f
était même
devait établ
l'accompliss
le berceau de
de tous les s
chemin, il e

grands arbres. Il s'agenouille et il fait une prière à la Ste Vierge : qu'elle fut tendre et bonne !... il se relève, ayant retrouvé toute son énergie : son premier travail est de se construire un petit abri en feuillage, et il s'y repose ; il faisait nuit.

DEUXIÈME RÉCIT

L'endroit du cabanon, première habitation de Saint-Narcisse, était justement à un arpent, du côté sud-ouest de la demeure actuelle du colon. Le ruisseau qui coulait tout près, est connu aujourd'hui, sous le nom de Rivière des Chutes laquelle se fait remarquer plutôt par ses détours ingénieux et multipliés, par ses côtes inégales et parfois très élevées, que par les chutes et l'importance de son lit. N'en faisons point, dans tous les cas, un sujet de dispute ; cette seule mention, il semble, lui est déjà très honorable. Ce territoire se trouvait dans la paroisse de Saint-Stanislas, à l'extrémité sud-ouest.

Quant aux chemins, notre colon n'en avait aucun, quelle que direction qu'il voulût prendre. Saint-Stanislas, plus généralement nommé alors la Rivière des Envies, était à l'état d'enfance, ou du moins ne valait pas mieux : si bien que notre pionnier, pour communiquer au plus proche établissement de sa nouvelle paroisse, devait aller à travers le bois par un petit chemin de pied à moitié tracé jusqu'à une lieue et demie ; là demeurait un nommé Pierre Thiffeault ; c'est aujourd'hui la propriété et résidence de M. Honoré Mongrain. Cependant le chemin des chutes, au nord, était déjà verbalisé : "à la requête des Sieurs Joseph Trépagny, Pierre Trépagny, Louis Mongrain et autres, de Saint-Stanislas, John Antrobus, Ecuyer, Grand-Voyer, légalisait, le 5 mai 1801, le chemin de front dans la paroisse de Saint-Stanislas, de la Rivière des Envies dans cette partie d'icelle paroisse nommée les Grandes Chutes, depuis la terre de Joseph Bordeleau à celle d'Hyacinthe Cossette comprise, fixant le chemin de front, dans sa partie supérieure auprès de la petite rivière des chutes."

Il y avait une petite chapelle, à un arpent environ de la place actuelle de l'église de Saint-Stanislas ; mais l'office n'y avait lieu qu'une fois chaque mois, et c'était le curé de Sainte-Geneviève qui en était chargé, alors M. Olivier Langlais, mieux connu sous le nom de Germain. Notre voisine, Saint-Maurice, qui grâce à un progrès rapide, a pris rang déjà parmi les grandes paroisses, ne connaissait pas encore son premier habitant. Il ne fallait pas songer à se diriger de ce côté. Puis, dans le nord, pas d'autre chose que l'immense forêt ; le travail des chantiers, ou autrement le commerce de bois était même loin d'y avoir fait son apparition. Naturellement, notre défricheur devait établir Sainte-Geneviève pour son centre d'affaires, de même que pour l'accomplissement de ses devoirs religieux. Sainte-Geneviève était d'ailleurs le berceau de ses affections, le pays de sa naissance et de la parenté, des amis et de tous les souvenirs du jeune âge et de la religion. Pour s'y rendre, pas de chemin, il est vrai, si ce n'est les traces souvent incertaines des chasseurs

mais il n'était qu'à une lieue des premières habitations. C'était encore une assez jolie distance ; aussi, nous disait-il que ses jambes trébuchaient de côté et d'autre sous le poids du fardeau dont il se chargeait.

Au lever du soleil, le lendemain de son arrivée, le jeune colon se mit à l'œuvre, et commença à défricher. " Je me rappelle bien, nous disait-il, le premier arbre que j'ai abattu : c'était un gros merisier, qui n'a pas tenu longtemps sous les coups de ma hache ; je travaillais avec une ardeur sans pareille. Dans ce même printemps, je semai des patates et des navets, qui firent à l'automne ma première récolte, elle fut abondante et me permit même de liquider de petites dettes. L'année suivante, mon champ s'était passablement agrandi ; je semai 9 mesures de blé, entr'autres, qui me rendirent bien à l'automne 21 minots et demi. Dès lors, je me crus riche, et il me semblait que l'avenir n'avait plus rien d'inquiétant." Notre défricheur commença, en effet, à songer à des projets assez rians et qu'il finit par exécuter bientôt. Il restaura, en attendant, son cabanon qui devint si hospitalier qu'il abritait déjà en 1805 une compagne à notre héros. Nous y reviendrons tout à l'heure, et remarquons qu'il passa le premier hiver à Sainte-Geneviève.

(à suivre)

LEÇON DE CHOSES

LA CITÉ DES CASTORS (1)

Qui aurait jamais cru que, à côté de l'homme construisant des palais avec les moyens que lui prodigue la science, un pauvre animal, faible, ne disposant que de ses propres forces, arrive, lui aussi, à se bâtir une demeure analogue aux nôtres ?

Certes, elle ne rivalise pas de somptuosité avec nos hôtels modernes et n'égale pas en dimensions les maisons américaines. Mais elle est la preuve d'une grande intelligence de la part de son constructeur, qui n'est autre que le castor.

Ce petit ingénieur n'a rien de gracieux dans ses formes. Un corps lourd et massif, une grosse tête, un museau arrondi, des pattes courtes, une queue ovale, volumineuse, large, épaisse, aplatie horizontalement et dans laquelle les poils sont remplacés par des écailles en forme de losanges, lui donnent un air de pesanteur qui contraste singulièrement avec les allures légères des autres rongeurs, à la famille desquels il appartient.

Le castor adulte atteint en moyenne la grosseur d'un lapin.

Ses pattes de derrière, beaucoup plus robustes que celles de devant, sont munies de larges palmures qui en font d'excellentes rames ; les pattes de devant, ayant au contraire les doigts divisés et libres, peuvent servir à saisir les objets.

(1) Reproduit du Noël.

La l
gée.

Les
douées d
celui-ci p
Le co
poils lain
bourre im
serrés les

Ce ge

Les p
aspect lust
ou bourre

Les ca
intelligenc

Ils n'on
mais les pat
fonctionnent
comme le co

C'est da
régions couv
d'eau, que l'o
de plusieurs

C'est tou
castors comm

Leur pre
le niveau soit
hiver, elle ne

Si c'est u
commencer in

S'ils veul
cours d'eau, il
même niveau
et de mortier.

La lèvre supérieure, fendue, laisse apercevoir d'énormes incisives de couleur orangée.

Les yeux sont petits ; les oreilles courtes, en partie cachées par les poils, sont douées d'une grande mobilité et peuvent s'appliquer contre la tête de l'animal quand celui-ci plonge.

Le corps est protégé par un magnifique pelage, parfaitement fourré, composé de poils laineux d'une grande finesse, d'une couleur grise ou blanchâtre, formant une bourre imperméable et chaude, et de longs poils soyeux, brillants, d'un brun roux, serrés les uns contre les autres et recouvrant le duvet qu'ils cachent complètement.

Ce genre de fourrure est très favorable au castor.

Les poils soyeux ou *jarre* sont enduits d'une matière grasse qui leur donne leur aspect lustré, empêchant l'eau de s'infiltrer jusqu'à la peau, tandis que le poil laineux ou *bourre* conserve la chaleur du corps et fait l'office d'un excellent manchon.

Les castors font preuve, dans leurs travaux et dans toutes leurs actions, d'une intelligence des plus développées.



LE CASTOR

Ils n'ont pour instruments de travail que leurs pattes, leur queue et leurs dents ; mais les pattes de devant servent de mains, la queue fait l'office de truelle et les dents fonctionnent comme d'excellentes scies, puisqu'elles peuvent couper des arbres gros comme le corps d'un homme.

C'est dans les vastes régions de l'Amérique du Nord, particulièrement du Canada, régions couvertes de forêts, très riches en lacs et parcourues par de nombreux cours d'eau, que l'on trouve encore aujourd'hui des colonies de castors, composées quelquefois de plusieurs centaines d'individus.

C'est toujours vers le milieu de l'été, vers les mois de juin ou de juillet, que les castors commencent leurs constructions.

Leur premier soin est de chercher un endroit convenable, c'est-à-dire une eau dont le niveau soit peu susceptible de varier et d'une profondeur suffisante pour que, en hiver, elle ne gèle pas jusqu'au fond.

Si c'est un lac qu'ils ont choisi, ils se séparent aussitôt en petits groupes pour commencer immédiatement la construction de leurs huttes.

S'ils veulent s'établir, au contraire, sur les bords d'une anse, ou sur les rives d'un cours d'eau, ils ont besoin de jeter un barrage ou une digue pour maintenir toujours au même niveau l'eau dans laquelle ils vont bientôt élever leurs huttes de bois, de pierres et de mortier.

Pour cet ouvrage colossal, mais indispensable, nos industriels rongeurs réunissent tous leurs efforts.

Au nombre de plusieurs centaines, ils rongent à leur base les arbres les plus rapprochés du bord et les font tomber en travers du cours d'eau, puis ils les ébranchent, coupent d'autres arbres en morceaux qu'ils font flotter jusqu'à l'endroit où la digue doit être établie, entrecroisent tous ces matériaux, les enlacent avec des tiges flexibles, apportent des pierres, du limon, de la terre gâchée pour remplir les intervalles, et bientôt on voit s'élever au niveau de l'eau une véritable digue, large de plusieurs mètres à sa base, rétrécie à son sommet et longue quelquefois de plus de 30 mètres.

Cette digue est assez solide pour supporter le poids d'un homme qui s'en servirait pour traverser la rivière ; souvent même les arbres submergés repoussent et ne tardent pas à former une haie verdoyante.

On a remarqué que, dans les cours d'eau un peu rapides, la digue offre un talus bombé dont la convexité est dirigée vers le courant, auquel elle doit résister.

Quand cet ouvrage est terminé, la troupe se sépare en familles, et chacune d'elles, ou quelquefois plusieurs familles réunies, procèdent à la construction des huttes particulières.

Elles sont faites de rondelles de bois, de branches d'arbres, de pierres, de sable, de terre et de limon, le tout entrelacé, disposé par couches, de manière à former un mur très solide.

La hutte fermée de toutes parts, est divisée intérieurement par un plancher horizontal, élevé d'environ 0^m, 30 au-dessus du niveau de l'eau, et percé d'une ouverture circulaire par laquelle l'animal peut entrer ou sortir.

Les parois des murs sont recouvertes, en dedans comme en dehors, de limon et de terre gâchée.

Quelquefois, la hutte est partagée en un certain nombre de cellules adjacentes ; chacune de ces cellules a son issue particulière et est habitée par une famille ; mais ordinairement les huttes sont simples et renferment quatre vieux castors avec six à huit jeunes.

Dans ce refuge, où il accumule des provisions consistant en bourgeons et en écorces d'arbres, le castor peut braver les rigueurs de l'hiver et les attaques de tous les animaux, mais non celles de l'homme, qui lui fait une chasse active, pour s'emparer de sa chaude fourrure.

PAUL COMBES.

Les f
agneaux
Mais Die
soleil, ni
Les f
les homm
vivent pa
mourir.
Dieu

Il n'y
le Saint-E
La pr
personne e
Le Pè
Mais
Le Pè

Le Pèr
Le Pèr
Le Pèr
le Saint-Es
Le Pèr
Le Pèr
bon.

Mais le
N. B.— L
de la Sainte
la beauté, de
leçons précéd
envers chacu

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ÉLÉMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon Xe.— Dieu est éternel

Les fleurs éclosent, l'herbe pousse, les agneaux naissent : les fleurs, l'herbe, les agneaux n'ont pas toujours existé ; les fleurs, l'herbe, les agneaux ont commencé. Mais Dieu a toujours existé, Dieu n'a jamais commencé. Autrefois, il n'y avait ni soleil, ni plantes, ni animaux, ni hommes, mais Dieu existait déjà.

Les fleurs se fanent, les feuilles tombent, les arbres sèchent, les animaux périssent, les hommes meurent. Les fleurs, les feuilles, les arbres, les animaux, les hommes ne vivent pas toujours. Mais Dieu vivra toujours, Il ne mourra jamais, Il ne peut pas mourir.

Dieu n'a jamais commencé et il ne mourra jamais. Dieu est éternel.

Leçon XIe.— Dieu en trois personnes

§ I

Il n'y a qu'un seul Dieu ; mais il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

La première personne est le Père ; la seconde personne est le Fils ; la troisième personne est le Saint-Esprit.

Le Père est Dieu ; le Fils est Dieu ; le Saint-Esprit est Dieu.

Mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois dieux.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul et même Dieu.

§ II

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont égaux en toutes choses.

Le Père est éternel, le Fils est éternel, le Saint-Esprit est éternel.

Le Père est au ciel, sur la terre, partout, le Fils est au ciel, sur la terre, partout, le Saint-Esprit est au ciel, sur la terre, partout.

Le Père est tout-puissant, le Fils est tout-puissant, le Saint-Esprit est tout-puissant.

Le Père est infiniment bon, le Fils est infiniment bon, le Saint-Esprit est infiniment bon.

Mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes distinctes.

N. B.— Les œuvres de la création et les perfections divines étant communes aux trois personnes de la Sainte Trinité, le catéchiste attribuera au Père, au Fils, et au Saint-Esprit ce qui a été dit de la beauté, de la bonté, de la puissance, du souverain domaine de Dieu, etc., en le référant aux leçons précédentes. Il excitera ainsi la reconnaissance, l'amour, le respect, l'admiration de l'enfant envers chacune des trois adorables personnes.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXXVII. La Conjonction.— Examinons, mes enfants, les phrases que voici :

Ecoutez les oiseaux qui s'appellent... se répondent.
Pour lire, il faut avoir un livre... savoir lire.

Le sens de ces phrases est-il complet ? Non. Vous vous apercevez bien qu'il y manque quelque chose. Qu'y manque-t-il donc ? Examinons la première phrase :

Il y a là deux parties de phrase exprimant chacune une idée différente. Mais il manque un mot qui joigne ces deux parties, en exprimant la liaison qu'il y a dans notre pensée entre les deux idées. Ajoutons ce mot que la réflexion nous suggère, et disons :

Ecoutez les oiseaux qui s'appellent *et* se répondent.
Pour lire il faut avoir un livre *et* savoir lire.

Ce mot : *et*, qui joint ensemble les deux parties de ces phrases, en montrant le lien qui existe entre elles dans notre idée, se nomme une *conjonction* (mot qui signifie *jonction, lien*). Si nous voulions faire une comparaison, nous dirions que la conjonction joint ensemble les parties d'une phrase, comme le ciment lie entre elles les pierres d'un mur.

Voici encore d'autres exemples de conjonctions :

Hâtons-nous, *car* la nuit va venir.
La vraie science rend meilleur, *donc* il faut étudier.
Ma soupe est bonne, *mais* elle brûle.

Les conjonctions servent aussi à joindre simplement les mots entre eux ; ainsi nous disons :

Le loup *et* le renard rôdent la nuit.

La conjonction *et* fait voir que les deux animaux font l'action de rôder la nuit.

La saison était sombre *et* froide.

La conjonction *et* unit les deux adjectifs *sombre, froide*, pour indiquer que la saison dont nous parlons avait ces deux caractères réunis.

L'eau de la source coule *et* murmure.

La même conjonction *et* joint les verbes *coule, murmure*. Elle indique que ces deux actions : *couler, murmurer*, sont faites par les eaux de la source.

La conjonction *et* peut également joindre des pronoms indiquant des êtres, qui agissent ensemble, ou des adverbes marquant plusieurs manières de faire la même action.

Vous et moi nous partirons ensemble.
Agissons sagement et prudemment.

(A suivre)

Exercices d'invention

Dire trois noms de choses qui servent à écrire, — trois noms de choses qui servent à jardiner, — trois noms de choses qui servent à faire la cuisine.

MODÈLE. — Pour écrire on se sert de papier, de plumes et d'encre. — Pour jardiner on se sert d'une bêche, d'un râteau, d'un plantoir. — Pour faire la cuisine on se sert d'une marmite, d'une casserole, d'une poêle à frire.

Le t
jour. L
celle qui

App

Les p
de la nat
gnes, et n
efforts sur
EXERC
Dire po

• L'anc
siècles de
Elle s
lieu de p
tous les po
La vie
EXERC
sujets.

Un jour
ler au mom
en face du
présentant
— Mon
Le jeun
que son dev
— Tu p
— Et m
songé toujou
QUESTIO
trouvaient-el
Est-ce bien,

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE JOUR

Le temps qui s'écoule depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher se nomme le jour. La clarté que nous voyons à l'Orient avant le lever du soleil s'appelle aurore ; celle qui suit le coucher de cet astre, est désignée sous le nom de crépuscule.

Application.— Indiquer les noms de choses.

II

L'OIE

Les plumes d'une oie étaient plus blanches que la neige nouvelle. Fière de ce don de la nature elle crut être un cygne. Elle oublia sa condition, elle délaissa ses compagnes, et nageait solitaire et majestueuse, en faisant le tour de l'étang. Mais tous ses efforts furent vains ; elle réussit seulement à se rendre ridicule.

EXERCICES.— Copier ces phrases et souligner les verbes.
Dire pourquoi ce sont des verbes et à quoi on le reconnaît.

III

VIEILLE CHAPELLE DE STE ANNE

L'ancienne chapelle de Sainte-Anne de Beaupré existe encore, malgré ses deux siècles de vieillesse.

Elle se trouve près de la magnifique église, construite depuis quelques années et lieu de pèlerinage de centaines de milliers de catholiques qui viennent chaque été de tous les points du Canada et des Etats-Unis.

La vieille chapelle est un des plus anciens monuments du Canada.

EXERCICES.— Trouver les mots *sujets* de la dictée ; dire de quel verbe ils sont respectivement sujets.

Rédaction

LE PETIT MARCHAND DE JOURNAUX

Un jour, à la gare du chemin de fer de Montréal, un riche voyageur s'entend appeler au moment de monter dans un char de première classe. Il se retourne et se trouve en face du petit marchand à qui il venait d'acheter un journal, et qui lui dit en lui présentant une pièce d'or :

— Monsieur, vous venez de me donner une pièce de 5 piastres pour un sou.

Le jeune marchand, en refusant ainsi de profiter de l'erreur de l'acheteur, ne faisait que son devoir.

— Tu pouvais garder la pièce, lui dit le riche voyageur, je n'y aurais jamais songé.

— Et moi, monsieur, répondit le jeune homme avec une noble fierté, j'y aurais songé toujours.

QUESTIONS.— De combien de personnes est-il question dans ce morceau ? Où se trouvaient-elles ? Qu'avait le voyageur ?— Qu'avait-il donné ? Et le petit marchand ? Est-ce bien, et pourquoi ? En quoi a consisté le trait de probité ?

EXERCICES.— *A.* Relire le morceau avec expression.

B. Analyse très simple ayant pour but de préparer une élocution et une imitation du sujet.

Faire trouver qu'il y a deux faits distincts : 1° une méprise de l'acheteur ; 2° l'acte de probité du vendeur.

PLAN.— I. *Les idées essentielles.*— Appel du voyageur — restitution de la pièce d'or — dialogue : ignorance du voyageur, sentiment du petit vendeur.

II. *Quelques développements.*— Circonstances de temps et de lieu — les actions des personnages — réflexion de l'auteur — les qualités attribuées aux acteurs.

III. *Quelques détails.*— Pourquoi un *riche* voyageur ? Avec quel autre mot, riche est-il en rapport ? Pourquoi la gare d'une grande ville ? Pourquoi au moment de monter en char ? Que signifie ici en face de ? Pourquoi *petit* marchand ? Quelles autres expressions le désignent encore ? En quoi consistait l'erreur ? Sens de *garder la pièce* ? Le jeune homme pouvait-il se montrer fier ? Pourquoi ?

Insister surtout sur le côté moral, sur le beau trait posé ; montrer l'enfant cédant à l'honnêteté de sa nature.

Elocution orale du morceau relu et expliqué, y faire employer le langage direct.

COURS MOYEN

Invention

Trouver un adjectif convenable pour compléter les phrases suivantes :

Le puits est... — La rivière est... — Ma grand'mère est... — Voici un fruit qui est... — Cet homme paraît... — Mon cahier est... — Louise est... — Les corbeaux sont... — Le soleil est... — La nuit sera... — Demain il fera... — Ce paquet est... — La cave est...

Récitations

UN ENFANT À SES PARENTS

Papa chéri, chère maman,
Prenez bien pour vous deux mes plus chaudes caresses,
Je veux au premier jour de l'an,
Par le plus grand amour, vous combler d'allégresses :
Mon petit cœur, c'est le cadeau
Que je viens vous offrir comme présent suprême ;
En échange, pour l'an nouveau,
Il me suffit aussi que vous disiez : " Je t'aime ! "

A UNE MÈRE

Quand le Jour de l'An revient parmi nous,
J'attends du plaisir, j'attends des étrennes ;
Mais aux frais cadeaux, aux charmants joujoux,
Dont on voit le soir les vitrines pleines,
Je préfère encor ton baiser si doux !

(VICTOR.)

(*Les Fêtes de L'Enfance.*)

Le son
leur vertu
loin leurs
achève de
pleurent su
oiseaux qu
plus une pr
Entend
le danger ;
comme pou
approche sa
te nuire !

QUESTION
tifier l'orthog
l'emploi de ce

A l'âge d
tie, une douce
gardèrent tou
" Sur des
zu aucun dou
L'un de s
naissante. L
le moindre mo
Vers l'âge
une école d'un
Son nouveau
cet enfant étai
lui dire la moi
Ses compa
était souvent p

EXERCICE.—
corde.

Tous les g
coutume d'arrac
quise devenait
Quand on a
coiffait le malh
l'écoulement du
Plusieurs d
supplice.

EXERCICE.— T

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

L'HIVER

Le sombre hiver est arrivé ! Tout est mort autour de nous. Les haies ont perdu leur verdure. Semblables à de véritables squelettes, les grands chênes étendent au loin leurs branches dégarnies de feuilles. Ils gémissent sous l'effort du vent qui achève de les dépouiller. On dirait qu'ils regrettent leur beauté perdue et qu'ils pleurent sur la désolation qui les environne. Plus de chants dans les bosquets. Les oiseaux qui les animaient de leur gaieté abandonnent ces retraites où ils ne trouvent plus une protection suffisante contre la rigueur de la température.

Entendez le pinson qui s'avance jusque dans la cour et à qui la faim fait oublier le danger ; il a perdu ses vifs accents. Sa courte plainte, qu'il recommence mille fois comme pour nous attendrir sur son sort, annonce sa détresse. Pauvre petit pinson, approche sans crainte, il ne sera pas dit que je profiterai de ta misère pour chercher à te nuire !

Jean VALLÉE.

QUESTIONS.—1° Mots à expliquer : *sombre hiver, haie, squelette, désolation, bosquet*.—2° Justifier l'orthographe du participe *perdu*, celle des verbes *achève, regrettent*.—3° Règle relative à l'emploi de *ces, ses* ; trouver des exemples dans la dictée.—4° Analyser les verbes de la dictée.

II

SAINT BENOIT LABRE

A l'âge de six ans, Benoît fut envoyé à l'école du village. Il y apporta une modestie, une douceur, une exactitude et surtout une sagesse et une réserve dont ses maîtres gardèrent toute leur vie un profond souvenir.

« Sur deux mille écoliers environ que j'ai gouvernés, disait l'un d'eux, je n'en ai vu aucun doué de tant de qualités. »

L'un de ses maîtres ne se contenta pas d'admirer, il voulut éprouver cette vertu naissante. Les contradictions multipliées et les reproches injustes ne purent éveiller le moindre mouvement d'impatience.

Vers l'âge de dix ans, il fut envoyé, surtout pendant les étés, à Nédon, où il y avait une école d'un degré plus élevé qui ne vaquait point pendant le temps des moissons. Son nouveau maître a rendu de lui ce témoignage : « La satisfaction que me donnait cet enfant était si complète que je ne me rappelle pas avoir jamais été dans le cas de lui dire la moindre parole qui put le contrister. »

Ses compagnons étaient forcés de l'admirer et quelquefois de l'imiter ; sa présence était souvent pour eux un frein contre le mal.

EXERCICE.— Indiquer les verbes à un mode personnel et dire avec quel sujet chacun d'eux s'accorde.

III

UN SCALPE

Tous les guerriers des nations sauvages de l'Amérique septentrionale avaient la coutume d'arracher la peau du crâne de leurs ennemis vaincus ; la chevelure ainsi conquise devenait le plus glorieux des trophées.

Quand on avait scalpé un prisonnier dont on voulait prolonger les tortures, on coiffait le malheureux mutilé avec une sébile remplie de sable brûlant qui arrêtaient l'écoulement du sang.

Plusieurs des missionnaires chrétiens ont subi, au XVIIe siècle, cet horrible supplice.

EXERCICE.— Trouver les mots compléments et dire la fonction de ces compléments.

Rédaction

LETTRE D'UNE ENFANT À SES PARENTS

Mes chers parents,

Je suis bien jeune encore et cependant que de fois déjà je suis venue comme aujourd'hui vous offrir mes souhaits de bonne année ! Mais chaque année ma joie est plus grande, parce que chaque année je comprends mieux ce que je vous dois, et je mets à vous porter mes vœux plus de tendresse et d'amour. Parents aimés, qu'ils vous disent cette fois toute la reconnaissance dont mon cœur déborde pour vos bontés, qu'ils vous disent aussi mon désir de contribuer à votre bonheur par ma sagesse et mon travail. Je vous en fais la promesse, mes chers parents, acceptez la pour vos étrennes et ouvrez-moi vos bras pour que j'y trouve les miennes.

Votre enfant bien aimée,

AMÉLIE.

COURS SUPÉRIEUR

Exercices d'invention

Comment appelle-t-on celui qui : marche (marcheur), — écrit (écrivain), — copie (copiste), — dirige (directeur), — commande (commandant), — inspecte (inspecteur), — conduit (conducteur), — reçoit (receveur), — fabrique (fabricant), — pave (paveur), — sonne (sonneur), — expédie (expéditeur), — fuit (fuyard), — arrive (arrivant), — part (partant) ?
(Répondre par des propositions complètes.)

Composition

I

L'étude de la géographie

L'ÉTUDE QUE JE PRÉFÈRE

Les côtés qui me charment particulièrement dans cette étude.
Comment elle se fait à l'école.

SUJET TRAITÉ

Parmi les études nombreuses que nous faisons, je préfère celle de la géographie. La géographie, c'est la description de la terre, c'est la *photographie* des pays que nous ne connaissons pas, c'est l'étude de leurs habitants, de leurs animaux, de leurs plantes, en un mot, c'est l'étude des œuvres du Créateur. Aussi, je m'intéresse beaucoup à ce travail. Ce qui me fait le plus de plaisir à étudier, c'est la géographie physique d'un pays ; grâce à elle, je sais quelles sont les rivières, les mers qui l'arrosent, quelles sont les montagnes qui s'y élèvent, les lacs dont les eaux reflètent les grands arbres ; je me fais une idée juste de cette contrée, de cet empire que j'aimerais à connaître, et je sens en moi le désir de voyager. — Qui sait ? Je serai peut-être un jour un explorateur.

Non
parle d'
carte m
noms pl
par les y
Je n
particuli
le plus.

CANEV

Les h
pouvait p
d'user de
Il s'h
n'oublie r
écrit sur s
Ainsi
pattes de
l'herbe, d
mener les
comme fai
étrange, b
le pauvre
Les fo
agisse en l

Quand
sans respec
çant la liber
n'épousa-t-i
n'engagea-t-
et à lui faire
sans doute,
autour du p
protestation
Et cet acte é
la sienne, to
pour la gloir

Nous apprenons la géographie d'une façon fort intéressante. Notre maître nous parle d'abord du pays que nous allons étudier, puis il nous le montre sur une grande carte murale sur laquelle nos yeux peuvent se fixer pendant toute la leçon. Aussi, les noms plus ou moins difficiles se gravent vite dans notre mémoire, parce qu'ils y entrent par les yeux.

Je n'ai pas besoin de dire que la géographie de mon pays, de notre cher Canada, et particulièrement l'étude de notre belle province de Québec, est celle qui me passionne le plus. Elle est si riche, si belle, notre patrie !

II

Fable

CANEVAS.— Mettre en prose la fable de La Fontaine :

LE LOUP DEVENU BERGER

Les bergers veillaient si bien, les chiens faisaient si bonne garde qu'un loup ne pouvait plus réussir à s'emparer des moutons des fermes voisines ; il crut nécessaire d'user de ruse et de jouer le rôle d'un nouveau personnage.

Il s'habille donc en berger, se revêt d'un grand manteau, prend une houlette et n'oublie même pas la cornemuse. Pour compléter le déguisement, il aurait volontiers écrit sur son chapeau : *Je suis le berger Guillot*.

Ainsi transformé, il se dresse sur ses pattes de derrière, saisit son bâton avec ses pattes de devant et s'approche doucement du troupeau. Le vrai Guillot, étendu sur l'herbe, dormait profondément. Chiens et brebis dormaient aussi. Pour pouvoir mener les moutons à la forêt, l'hypocrite pensa qu'il devait les appeler de la voix, comme faisait le berger. Il voulut parler, mais sa parole fut un hurlement. A ce son étrange, berger, chiens et brebis se réveillent. La ruse est découverte ; on tombe sur le pauvre loup qui, gêné par son accoutrement, ne peut ni fuir, ni se défendre.

Les fourbes se laissent toujours prendre par quelque côté. Que celui qui est loup agisse en loup : la ruse ne peut guère rendre ses affaires meilleures.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

MGR BOURGET ET LES DROITS DU SAINT-SIÈGE

Quand la *révolution* osa porter une main sacrilège sur les *Etats du Pape*, quand, sans respecter aucun droit, elle s'empara violemment de cet héritage *séculaire*, menaçant la liberté même et l'indépendance du Saint-Siège, avec quelle ardeur *Mgr Bourget* n'épousa-t-il pas la cause du grand Pontife *opprimé* ! Par quels chaleureux accents *n'engagea-t-il pas* la jeunesse de notre pays à aller s'enrôler sous la bannière de Pie IX, et à lui faire un rempart de sa foi et de sa vie ! Le *clairvoyant* prélat ne se faisait pas, sans doute, illusion sur l'*issue* de la lutte ; mais une *phalange* de *zouaves* volontaires autour du pape, c'était, à ses yeux, plus qu'un corps de troupes amies, c'était une protestation, c'était l'affirmation solennelle d'un *principe* cher à tout cœur catholique. Et cet acte éclatant de patriotisme religieux avait de quoi séduire une âme faite comme la sienne, *tout* entière de foi convaincue, d'ardente charité, de zèle éclairé et généreux pour la gloire de Dieu, sa vérité et sa justice.

MGR BÉGIN

(Discours pour l'inauguration du monument Bourget, 24 juin 1903).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*révolution* : changement qui arrive dans le gouvernement par suite d'un soulèvement, d'une révolte.—*Etats du Pape* : provinces de l'Italie qui ont appartenu au Pape comme royaume et qui lui ont été enlevées par la violence en 1870.—*seculaire* : qui dure ou a duré des siècles.—*Mgr* : abréviation de Monseigneur.—*opprimé* : qui subit un état de dépendance injuste et violente.—*n'engagea-t-il* : remarque sur les verbes en *ger*, et sur le *t* euphonique pour éviter la rencontre de deux voyelles. Le *t* se met entre deux traits d'union quand il est euphonique : *va-t-il* ; quand il est pronom, entre un trait d'union et une apostrophe : *va-t'en*.—*clairvoyant* : qui voit clair, qui prévoit.—*issue* : ce mot veut dire *sortie*, manière de finir.—*phalange* : mot d'origine grecque, qui signifie bataillon ; on ne l'emploie que pour désigner de bonnes troupes.—*zouaves* : corps de troupes fondé par le général Lamoricière en Algérie. Les zouaves passent pour les meilleures troupes. Quand Lamoricière, à la demande de Pie IX, organisa l'armée pontificale, il forma le bataillon des zouaves pontificaux presque entièrement composé de volontaires de race française : Français, Belges, Canadiens.—*principe* : règle de morale qui sert de base pour la vie.—*tout* : adverbe invariable ; il ne varie, par euphonie, que lorsqu'il précède un adjectif féminin commençant par une consonne.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Le clairvoyant prélat ne se faisait pas, sans doute, illusion sur l'issue de la lutte.

Une seule proposition principale absolue.

— *se faisait* signifie *faire à soi* ; le pronom *se* est donc compl. indirect c'est *illusion* qui est compl. dir. de *faisait*.

— *sans doute* est une locution adverbiale qui modifie *faisait*.

Le mot *issue* est un véritable complément déterminatif de *illusion*, car il indique sur quoi porte l'illusion.

On ne pourrait pas dire qu'il est complément indirect de *faire*.

Après ces remarques, l'analyse de chaque mot est facile.

II

LE SAINT-MAURICE

Le *Saint-Maurice* n'est *guère* à l'origine qu'un *timide* ruisseau qui s'exerce à couler entre des rives *indécises* ; il est *pauvrement nourri* et, *n'étaient* les savanes et les marécagés au sein desquels il se glisse, il *mourrait* d'inanition. Mais il ne tarde pas à rencontrer d'autres ruisseaux comme lui qui viennent grossir ses flancs ; plus loin, ce sont des rivières ; enfin, il n'est pas *plus tôt* arrivé à la hauteur de la Tuque, six ou sept milles plus bas que la rivière Croche, que déjà il est devenu un *cours* audacieux. Il roule dès lors des eaux qui ne *connaîtront* plus d'obstacles, qui se précipiteront furieuses du haut des monts, perceront un passage à travers de gigantesques rochers, et après *mainte* chute et cascade, viendront s'abattre en une large et majestueuse nappe, apportant à notre grand fleuve le *tribut* de cent-vingt lieues d'un parcours alimenté par des *affluents* de toutes les dimensions.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*St-Maurice* : montrez le cours de ce fleuve sur la carte.—*guère* : le sens de ce mot ? *peu*. Ici on pourrait le remplacer par *pas plus*.—*timide* : cet adjectif convient-il ? Oui, au sens figuré ; le ruisseau coule si lentement qu'on dirait qu'il *n'ose pas* couler.—*indécises* : qui ne sont pas bien marquées.—*pauvrement nourri* : que veut dire l'auteur ? le ruisseau reçoit peu d'eau.—*n'étaient* : il y a là une ellipse, un sous-entendu : *si* les savanes et les marécagés *n'étaient pas là* ; le verbe s'accorde avec *savanes* et *marécagés*.—*mourrait* : donnez les temps primitifs : *mourir* ; *mourant* ; *mort* ; je *meurs*, tu *meurs*, il *meurt* ; je *mourus*, tu *mourus mourut*, etc. Irrégularités : ils *meurent*, que je *meure*, *meures*, *meure*, *meuren*

Se co
homo
rema
ploie
fondr
famil
ce mo
influe
F
ou da

A

L

entre

U

U

plétiv

—

—

—

La

retran

Ap

Ch

nous cl

chanter

d'exerc

langue.

gues, o

jamais

désire q

—

QU

divisent

On ente

de temps

le partic

on par le

mitifs, c

temps se

condition

l'on retr

le futur

du singu

ais, term

formation

—

ANA

présent d

dire l'esp

Se conjugue avec l'auxiliaire *être*. — *plus tôt* : comparez avec *plutôt*. — *cours* : donnez les homonymes : *cour, court, cours* (verbe) que je *coure, coures, courent*. — *connaîtront* : remarque sur l'accent circonflexe dans les verbes en *âtre* et en *ôtre*. — *mainte* : s'emploie indifféremment au singulier ou au pluriel. — *tribut* : taxe, impôt ; ne pas confondre avec *tribu*, ensemble de familles vivant sous la conduite d'un chef. Mots de la famille de *tribut* ? tributaire, contribuer, contribution, etc. — *affluents* : le radical de ce mot signifie *couler*, mots de la même famille : *affluer, confluent, affluence, fluvial, influence, influencer*, etc.

Faites rechercher les *prépositions* ; même celles cachées dans les *articles contractés* ou dans les *pronoms relatifs*.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Le Saint-Maurice n'est guère à l'origine qu'un timide ruisseau qui s'exerce à couler entre des rives indécises.

Une principale : *Le Saint-Maurice n'est guère à l'origine qu'un timide ruisseau.*

Une incidente remplissant le rôle de complément explicatif, de là son nom de complétive explicative de *ruisseau* : *qui s'exerce à couler entre deux rives indécises.*

— *n' guère qu'* (ne guère que) : locution adverbiale.

— *à l'origine* équivaut à *originellement*, c'est un complément circonstanciel.

— *couler* : compl. indir., de *exerce*.

— *rives* : compl. circ. de lieu de *couler*.

La complétive est *explicative*, parce qu'elle n'est pas nécessaire, on pourrait la retrancher sans nuire au sens.

Après ces remarques, analyser chaque mot.

III

LES TEMPS DES VERBES

Charles va *chanter* à première vue. — Je *chanterai* d'abord, tu *chanteras* ensuite, nous *chanterons* tous, pour finir. — Tu *chanterais* mieux après un peu de repos. — Vous *chanteriez* certainement mieux que moi. — Ils *chanteraient* facilement cela, avec un peu d'exercice. — C'est en *parlant* qu'on forme son langage. — Je *parlais* autrefois cette langue. — Si nous *parlions* en classe nous serions punis. — Nous *parlons* plusieurs langues, outre notre langue maternelle. — *Parlons* peu, mais *parlons* bien. — Ne *parlez* jamais avant d'avoir réfléchi. — Il faut que je *parle* moins, si je veux réussir. — On *désire* que vous *parliez* peu et que vous *écoutiez* attentivement.

QUESTIONS GRAMMATICALES. — *Comment se divisent les temps des verbes ?* Ils se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*. — *Qu'entend-on par temps primitifs ?* On entend les divers temps avec lesquels on forme tous les autres. — *Combien y a-t-il de temps primitifs ?* On en compte cinq : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif au singulier, et le passé défini. — *Qu'entend-on par temps dérivés ?* Les temps *dérivés* sont les temps qui se forment des temps primitifs, c'est-à-dire tous les temps autres que ceux qu'on vient de désigner — *Quels temps se forment du présent de l'infinitif ?* Ce sont : le futur simple et le présent du conditionnel. — *Donnez des exemples.* Dans la 1^{ère} phrase on a l'infinitif *chanter* que l'on retrouve dans les phrases suivantes et qui a servi à former dans la 2^{ème} phrase, le futur simple, moyennant l'addition de *ai*, terminaison du futur à la 1^{ère} personne du singulier ; dans la 3^{ème}, on a formé de même le conditionnel présent en ajoutant *ais*, terminaison de la 2^{ème} personne au conditionnel, etc., etc. — *Expliquez de même la formation des autres verbes de la dictée.*

ANALYSE GRAMMATICALE. — 1^o Rechercher dans la dictée un verbe employé au présent de l'infinitif et un autre au participe présent ; 2^o analyser ces deux verbes, en dire l'espèce, le mode, le temps et la fonction grammaticale.

Exercices de mémoire

I

UNE LARME DU PETIT JÉSUS

La nuit était sans voile, et, dans les cieux, les anges,
 Redisant *Gloria*, chantaient le Dieu naissant.
 Ce faible Enfant d'un jour, couvert de pauvres langes
 C'était le Roi des rois, c'était le Tout-Puissant.
 A genoux, les bergers, prodiguant leurs louanges,
 Fixaient de doux regards sur son front caressant.
 Humbles et purs, du monde ils ignoraient les fanges
 Et goûtaient du Sauveur le charme ravissant.

Un pauvre enfant aveugle, avec eux, dans l'étable
 S'était glissé... Touché de son sort lamentable
 Et le cœur attristé, l'Enfant Jésus pleura...
 Or, tandis que l'infirmes achevait sa prière,
 Une larme divine, en tombant, l'effleura...
 O miracle ! Il avait recouvré la lumière !

PETITDEMANGE.

II

REGRETS D'EXPATRIÉ

Un Canadien, séduit par le mirage,
 Rêvait un soir sous un bel oranger.
 Le pauvre enfant songeait à son village,
 Seul, sans travail, sous un ciel étranger,
 Son œil errait à l'horizon de flamme ;
 Son cœur trop plein soudain dut éclater :
 L'ennui, l'ennui jaillissant de son âme,
 Comme un captif il se mit à chanter :

Pauvre exilé, la tristesse m'abreuve,
 La vie ici n'est qu'un brillant tombeau.
 J'étais si bien, là-bas, près du grand fleuve !
 J'étais heureux dans mon humble hameau !
 Pays baigné d'amour et de lumière,
 Oh ! laisse-moi te pleurer, te bénir :—
 O Saint-Laurent ! ô ma pauvre chaumière !
 Beau Canada, te revoir et mourir !

Au point du jour c'est la cloche inhumaine ;
 Le maître est dur, l'air n'est pas embaumé.
 Pour l'atelier j'ai déserté la plaine,
 Mon ciel d'azur, mon vallon parfumé !
 Pour un peu d'or, pour un peu de poussière,
 J'ai tout perdu,— fierté, force, avenir :—
 O Saint-Laurent ! ô ma pauvre chaumière !
 Beau Canada ! te revoir et mourir !

Si le trépas, sur ce lointain rivage,
 Me surprenait loin du sol canadien,
 J'irais au pied de quelqu'arbre sauvage,
 J'irais, mon Dieu, dormir comme un païen.
 Jamais les pleurs d'un ami, d'une mère,
 Ne viendraient là m'aider ni me bénir :
 O mon clocher ! ô mon vieux cimetière !
 Dans mon pays, j'irai, j'irai mourir !

L'ABBÉ A. GINGRAS.

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

EXERCICES D'INTELLIGENCE

Comment s'appelle celui qui garde les troupeaux ? celui qui garde les vaches ? celui qui dirige une ferme ? celui qui vend du lait ?

Celui qui écrit des ouvrages ? celui qui les imprime ? celui qui instruit les petits enfants ? celui qui écrit la vie d'un grand personnage de l'histoire ?

Celui qui dessine ? celui qui peint ?

Celui qui fait des calculs très difficiles ?

Celui qui fait des voyages ? et quand ce sont des voyages dans les montagnes ?

Celui qui chasse ? qui pêche ? qui lit ? qui dort ? qui fume ?

Celui qui fait marcher un moulin ? qui laboure un champ ? qui l'ensemence ? qui fauche ? qui moissonne ? qui cultive un jardin ?

Celle qui tricote ? qui fait la cuisine ? qui vend des fruits ? qui fait des robes ? qui raccommode le linge ? qui fait des fleurs ? qui vend des marchandises ?

Celui qui construit les murs d'une maison ? qui place les grosses poutres pour les relier ? celui qui bâtit le toit ? celui qui fait les clefs et les serrures ? qui pose les vitres ? qui fait les tables ? celui qui fait de beaux coffres et de petites étagères en bois précieux ? celui qui sonne les cloches ?

Celui qui soigne les malades ? qui arrache les dents ? un nom bien difficile maintenant : celui qui soigne les yeux ?

Géographie

La *mer* est une grande étendue d'eau salée.

Elle est bien grande, la mer, et bien profonde.

Il y a des hommes qui la traversent sur des bateaux.

Quand les bateaux sont très grands on les appelle des vaisseaux.

Quelquefois ces hommes sont des pêcheurs : ils disent adieu à leurs femmes et à leurs petits enfants et s'en vont bien loin sur la mer pour prendre des poissons qu'ils vendront ensuite, afin de gagner leur vie.

D'autres fois, on traverse la mer pour aller dans d'autres pays, parce que de l'autre côté de la mer, il y a encore de la terre et des plantes et des hommes. Dans ces pays, il y a des plantes qui ne poussent pas au Canada, comme celles qui nous donnent le café, le thé, le riz. Si personne n'allait en chercher, nous n'en aurions pas. Et à leur tour, ceux qui vont à l'étranger vendent des produits fabriqués chez nous et qu'on est bien content d'avoir là-bas.

Dictées

I

CONSEILS

Ménage ton temps : c'est l'étoffe dont la vie est faite. Cultive ton champ : c'est lui qui te nourrit. Conserve la forêt : c'est pour la patrie, la dernière défense. Améliore le sol, enlève les herbes parasites : elles étoufferaient les bonnes. Etudie avec ardeur : qui ne sait rien fait souvent le mal. Ne néglige pas tes devoirs : paresse et négligence dissipent grande richesse. Aie pitié des malheureux : les pauvres sont tes frères, ce sont les membres souffrants de Jésus-Christ. Commence la journée tôt et achève-la tard : vigilance est mère d'aisance. Garde ton cœur pur, élève ton esprit, tu deviendras beaucoup meilleur.

EXERCICES. — Que signifie les expressions : *ménager le temps*, — *améliorer le sol*, — *herbes parasites*. — *vigilance*, *aisance*, *élever son esprit*.

— Remarques sur les homonymes : *sés, ces, c'est, s'est, sais, sait* ; moyens à employer pour ne pas les confondre, exemples.

— Analyser les verbes oralement, — en trouver les sujets et les compléments.

— Relire la dictée à la 1^{ère} et à la 2^{ème} personne du pluriel de l'impératif : *Ménageons notre temps... Cultivons...*

EXERCICES. — Les noms suivants étant donnés, trouver un ou plusieurs adjectifs convenables :

Eau (claire, limpide, profonde, etc.).

Ciel (bleu, gris, serein, etc.).

Neige (blanche, dure, fondante).

Boue (noire, épaisse, liquide, etc.).

Herbe (haute, rare, verte, etc.).

Arbre (élevé, touffu, gros, etc.).

II

COMMENT VIVENT LES ANIMAUX

On voit les uns voltiger dans l'air, les autres nager dans l'eau, courir ou ramper sur la terre ; quelques-uns vivent à la fois sur la terre et dans l'eau. Chacune des nombreuses espèces d'animaux a une structure et une forme qui lui sont particulières. Pour respirer, les uns ont des poumons, les autres des branchies, des trachées ; certains absorbent l'air par les pores ou petits trous de la peau. La nourriture des animaux est aussi variée. Les uns vivent d'herbages : ce sont les herbivores ; les autres, de graines : ce sont les granivores ; plusieurs mangent des fruits : on les dit frugivores ; enfin, certains se nourrissent de chair : on les appelle carnivores.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Voltiger* : c'est voler ça et là : ce verbe est intransitif. — *Ramper* : traîner sur le ventre ; nommez des animaux rampants. — *Fond* : trouver et définir les homonymes. — *Structure* : la manière dont les parties d'un corps sont arrangées. — *Sont particulières* : comment s'accorde ce verbe ? Règle ? — *Poumons, branchies, trachées* sont des organes de la respiration ; — *branchies* a pour synonyme *ouïes*. — *Herbivores*... faire remarquer dans ce mot et dans les suivants le suffixe *vore*, tiré d'un mot latin qui signifie manger.

Récitation

L'HÉLIOTROPE

“ Maman, disait un soir une petite fille,
Expliquez-moi pourquoi cette fleur si gentille
Regarde tantôt le levant,
Tantôt le sud et tantôt le couchant.
— C'est, mon enfant, afin de voir sans cesse
Le soleil — Et pourquoi cela ?
— Ainsi de Dieu le règla la sagesse,
Qui voulut te donner par là
Une leçon, mon enfant. — Et laquelle ?
— La voici : Si tu veux que ton âme soit belle,
Il faut constamment la tourner
Vers Dieu, le vrai soleil, la lumière éternelle,
Qui l'a créée et qui seul peut l'orner.”

J.-B. DES VALADES.

Q
Rappo
le sole

CAN
tion de l

I.
profiter
la seme
la terre
pour ar
pour re
printem
gaz nou
qu'on n
influenc

II.
propose
disposé
passer d

III.
sans qu
s'en sert
longs, la
l'arrière

Questio
d'y répond
questions br

28.
29.
17 fois 6.
30.
jusqu'à 6
31.
32.
l'inverse.
33.
l'inverse.

QUESTIONS. — Qu'est-ce que l'héliotrope ? Que disait une petite fille à sa mère ? Rapportez la réponse de la mère. Pourquoi l'héliotrope se tourne-t-il sans cesse vers le soleil ? Qui l'a voulu ainsi ? Quelle leçon Dieu a-t-il voulu nous donner ?

Rédaction

LA HERSE

CANEVAS. — I. La herse. Ses divers avantages. — II. Place des dents. Leur nombre. — III. Position de la herse dans sa marche.

Développement

I. La charrue soulève et retourne la terre, mais la herse l'ameublir et la dispose à profiter des influences atmosphériques. La herse sert à préparer le sol pour recevoir la semence, de manière que la jeune plante se trouve immédiatement en contact avec la terre meuble dans laquelle elle puisera sa nourriture. On emploie aussi la herse pour arracher les herbes traçantes et les ramener à la surface du sol ; enfin on l'emploie pour recouvrir et enfouir les semences, pour enterrer les engrais pulvérulents. Au printemps, elle sert pour ouvrir la terre et mettre les plantes à même de profiter des gaz nourriciers que l'atmosphère leur apporte en abondance. C'est pour cette raison qu'on ne doit pas négliger le hersage des céréales au printemps ; il a une très grande influence sur le rendement des produits.

II. Les dents de la herse sont plus ou moins espacées, selon le travail qu'on se propose de faire. Mais, quelle que soit sa destination, les dents doivent toujours être disposées de manière que la terre reçoive des chocs successifs ; elles ne doivent pas passer dans les sillons tracés par celles qui les précèdent.

III. Pour travailler convenablement, la herse doit marcher parallèlement au sol, sans que l'avant ou l'arrière tende à s'abaisser ou à se lever. C'est à l'ouvrier qui s'en sert de la régler. Si les traits de l'attelage ou la chaîne de traction sont trop longs, la herse s'abaisse de l'avant, tandis que s'ils sont trop courts, l'avant se lève et l'arrière s'abaisse. Dans l'un comme dans l'autre cas, le travail laisse à désirer.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

28. Comptez de 6 en 6 jusqu'à 102. Faites l'inverse de 102 à zéro.
29. Deux fois 6 ? 3 fois 6 ? 4 fois 6 ? 5 fois 6 ? Ainsi de suite jusqu'à 17 fois 6.
30. Faites l'inverse : 6 fois 17 ? 6 fois 16 ? 6 fois 15 ? Ainsi de suite jusqu'à 6 fois 2 ?
31. Six en 6 ? 6 en 12 ? 6 en 18 ? Ainsi de suite jusqu'à 6 en 102 ?
32. Partant de 1, comptez par 6 jusqu'à 103. Partant de 103, faites l'inverse.
33. Partant de 2, comptez par 6 jusqu'à 104. Partant de 104, faites l'inverse.

34. Partant de 3, comptez par 6 jusqu'à 105. Partant de 105, faites l'inverse.

35. Partant de 4, comptez par 6 jusqu'à 106. Partant de 106, faites l'inverse.

36. Partant de 5, comptez par 6 jusqu'à 107. Partant de 107, faites l'inverse.

37. 6 en 6? 6 en 7? 6 en 8? 6 en 9? Ainsi de suite jusqu'à 6 en 107?

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

20. Une marchande de pommes trouve à vendre 3 paniers de pommes en bloc pour \$2.60. Elle préfère les vendre en détail. De la sorte elle en vend un panier de 125 à 19¢ les 25 pommes, un autre de 150 à 78¢ le cent, un troisième de 120 à raison de 3 pommes pour 2¢. Combien a-t-elle gagné à les vendre en détail? Rép. 32¢.

21. Une dame use dans son année 3 robes ordinaires, faites d'une étoffe qui coûte 60¢ la verge. Il en faut 9 verges par robe. Il faut pour doubler le corsage 2 verges d'étoffe à 25¢ la verge. On doit ajouter 50¢ pour fil, aiguilles et boutons. La couturière qui coûte, nourriture comprise, 96¢ par jour, emploie 1 journée $\frac{1}{3}$ à la confection d'une robe. Combien cette personne dépense-t-elle par an pour ses 3 robes? Rép. \$23.04.

22. Un ouvrier a pris tous les jours, pendant 12 ans, 2 petits verres d'eau-de-vie à 5¢ l'un. Combien aurait-il économisé pour sa famille s'il n'avait pas fait cette dépense? S'étant corrigé de cette habitude, combien a-t-il gagné au bout de 9 ans? (Les années sont considérées comme années communes). Rép. \$438. \$328.50.

23. Un particulier acheta le même nombre de minots de seigle, de blé et de maïs. Il dépensa \$280.60. Le seigle lui coûte 95¢ le minot; le blé, \$1.37 le minot et le maïs 73¢; trouvez le nombre total de minots de grains.

24. Un maquignon achète une quantité de chevaux pour \$18810. Il en revend un certain nombre pour \$7990, à raison de \$85 par tête, perdant ainsi \$10 sur chaque cheval vendu; pour quelle somme par tête doit-il vendre le reste afin de réaliser un bénéfice net de \$2180 sur le tout?

25. Un cultivateur mélange 15 minots d'avoine à 40¢ le minot avec 5 minots de maïs à 80¢ le minot; quelle est la valeur du minot de ce mélange?

26. Un marchand achète 290 verges de drap à \$1.50 la verge. Il en vend 137 verges à \$2 la verge, 81 verges à \$2.25 et le reste à \$2.75 la verge. Quel est son bénéfice?

Solutions :

23. $\$0.95 + \$1.37 + \$0.73 = \3.05 , le prix de 3 minots de grains.
 $(\$280.60 \div \$3.05) \times 3 = 276$ minots de grains, ou 92 minots de chaque espèce.

24. Si en vendant les chevaux \$85 par tête il a perdu \$10 sur chaque cheval, les chevaux ont coûté $\$85 + \$10 = \$95$ par tête;

$\$18810 \div \$95 = 198$, le nombre de chevaux qu'il avait achetés;

$\$7990 \div \$85 = 94$, le nombre de chevaux vendus;

$\$18810 + \$2180 = \$20990$, la somme totale que la vente des chevaux doit rapporter pour permettre au marchand de faire un profit de \$2180;

\$20990 — \$7990, la somme déjà reçue, = \$13000 ;
 198, le nombre de chevaux achetés — 94, les chevaux vendus = 104
 ceux qui restent ; la vente de 104 chevaux doit rapporter \$13000 ;
 $\$13000 \div 104 = \125 , le prix, par tête des chevaux qui restent.

25. 15 minots à \$0.40 = \$6.00
 5 minots à \$0.80 = \$4.00

20 minots coûtent \$10.00 ; 1 min. coûtera $\$10.00 \div 20 = \0.50 . Rép.

26. $290 \times \$1.50 = \435 , le coût du drap ;

$137 \times \$2.00 = \274 , le produit de la première vente ;

$81 \times \$2.25 = \182.25 , le produit de la deuxième vente ;

$290 - (137 + 81) = 72$, ce qui reste après la deuxième vente ;

$72 \times \$2.75 = \198 , le produit de la troisième vente ;

$\$274 + \$182.25 + \$198 = \654.25 , le produit des ventes ;

$\$654.25 - \$435 = \$219.25$, le bénéfice. Rép.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

15. A travaillant seul peut faire un certain ouvrage en 6 jours, B, en 5 jours et C en 4 jours $\frac{1}{2}$. Ils commencent à travailler ensemble, mais A seul travaille jusqu'à ce que l'ouvrage soit complété ; B abandonne 2 jours et $\frac{1}{6}$ avant la fin, et C 1 jour et $\frac{1}{2}$. Dans combien de jours l'ouvrage fut-il terminé ?

16. Un spéculateur achète une terre à raison de \$60 l'acre. S'il en vend la $\frac{1}{2}$ à A, à \$80 l'acre, le $\frac{1}{3}$ du reste à B, à raison de \$22 pour $\frac{1}{4}$ d'une acre, et le reste, 120 acres, à C, à \$75 pour les $\frac{2}{3}$ d'une acre, a-t-il gagné ou perdu, et combien dans l'un ou dans l'autre cas ?

17. Dans la solution d'un problème d'examen, un candidat trouve pour réponse, 27 pieds 8 pouces, mais avant de copier la solution il s'aperçoit qu'il a pris pour multiplicateur 5.4 au lieu de 5.2 ; quelle aurait dû être la réponse ?

18. Un garçon donne la $\frac{1}{2}$ de ses billes à A, le $\frac{1}{3}$ à B, et le reste à C. C en perd 20, et trouve alors qu'il lui en manque 70 pour avoir autant que A. Combien chacun avait-il d'abord ?

19. Deux personnes ont le même revenu : la première en épargne $\frac{1}{4}$ par an ; la deuxième, qui dépense \$350 de plus que la première, se trouve à avoir, au bout de 10 ans, \$1000 de dettes. Calculez le revenu total de chacune de ces personnes et le montant total des épargnes de la première au bout de 5 ans.

20. On demande à un berger le nombre de ses moutons ; il répond : " Si au double de ce que j'ai, on ajoutait le triple du quart et le sextuple du 12ième plus 5, cela ferait 200." Combien en a-t-il ?

21. A possède \$12 et B possède \$15. L'argent de A est quelle fraction de l'argent de B ? L'argent de B est quelle fraction de l'argent de A ? L'argent de A est quelle fraction du total de ce que A et B possèdent ? Quelle fraction de ce que A possède faut-il ajouter à ce qui lui appartient pour que son argent soit égal à celui de B ? Quelle fraction de l'argent de B faut-il retrancher de ce qu'il a pour que ce qui lui reste soit égal à l'argent de A ?

Solutions :

15. A dans 1 jour fait $\frac{1}{6}$ de l'ouvrage ; B dans 1 jour fait $\frac{1}{5}$ de l'ouvrage et C dans 1 jour fait $\frac{1}{4\frac{1}{2}} = \frac{2}{9}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour A, B et C feront ensemble $\frac{1}{6} + \frac{1}{5} + \frac{2}{9} = \frac{53}{90}$.

A travaille 2 jours et $\frac{1}{6}$ de plus que B ; comme il fait $\frac{1}{6}$ de l'ouvrage par jour, dans 2 jours et $\frac{1}{6}$ il fera $\frac{1}{6} \times 2\frac{1}{6} = \frac{13}{36}$ de l'ouvrage ;

C n'abandonne que 1 jour et $\frac{1}{2}$ avant la fin, donc il travaille $2\frac{1}{2} - 1\frac{1}{2} = \frac{4}{3} = \frac{2}{3}$ de jour de plus que B ; comme il fait $\frac{2}{9}$ de l'ouvrage par jour, dans $\frac{2}{3}$ de jour il fera $\frac{2}{9} \times \frac{2}{3} = \frac{4}{27}$ de l'ouvrage ;

Ainsi A et C ont fait, après le départ de B, $\frac{13}{36}$ de l'ouvrage + $\frac{4}{27}$ de l'ouvrage = $\frac{55}{108}$ de l'ouvrage.

$\frac{108}{108}$ de l'ouvrage — $\frac{55}{108} = \frac{53}{108}$ de l'ouvrage, ce que A, B et C ont fait ensemble. Comme les trois travaillant ensemble font dans 1 jour $\frac{53}{90}$ de l'ouvrage, pour faire $\frac{53}{108}$ il faudra autant de jours qu'il y a de fois $\frac{53}{90}$ en $\frac{53}{108}$ $\frac{53}{108} \div \frac{53}{90} = \frac{5}{6}$ de jour. Le temps pendant lequel les trois travaillant ensemble est donc de $\frac{5}{6}$ d'un jour.

A travaille $\frac{5}{6} + 2\frac{1}{6} = 3$ jours ;

B travaille $\frac{5}{6}$ de jour ;

C travaille $\frac{5}{6} + \frac{2}{3} = 1\frac{1}{2}$ jour.

L'ouvrage est terminé au bout de 3 jours.

Dans 3 jours A fait $3 \times \frac{1}{6} = \frac{1}{2}$ de l'ouvrage

“ $\frac{5}{6}$ de jour B fait $\frac{5}{6} \times \frac{1}{5} = \frac{1}{6}$ de l'ouvrage.

Dans $1\frac{1}{2}$ jour C fait $1\frac{1}{2} \times \frac{2}{9} = \frac{1}{3}$ de l'ouvrage.

$\frac{1}{2}$ de l'ouvrage + $\frac{1}{6}$ de l'ouvrage + $\frac{1}{3}$ de l'ouvrage = 1 = tout l'ouvrage.

16. Le taux de la 2e vente, $\frac{1}{4}$ d'une acre pour \$22, est de $4 \times \$22 = \88 pour une acre.

Le taux de la 3e vente, $\frac{2}{3}$ d'une acre pour \$75, est de $75 \div \frac{2}{3} = \$125$ pour une acre.

Après la vente de la $\frac{1}{2}$ à A il reste l'autre $\frac{1}{2}$, dont il vend le $\frac{1}{5}$ à B ; $\frac{1}{5}$ de $\frac{1}{2} = \frac{1}{10}$ du tout vendu à B ; après cette deuxième vente il reste $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{2} = \frac{4}{10} = \frac{2}{5}$ de toute la quantité = 120 acres, qu'il vend à C.

$\frac{2}{5} = 120$; $\frac{1}{5} = \frac{120}{2}$; $\frac{5}{5} = \frac{120 \times 5}{2} = 300$ acres, la superficie totale de la terre.

Sur la 1re vente il a réalisé un bénéfice de $\$80 = \$60 = \$20$ par acre.

Il a vendu la $\frac{1}{2}$ de 300 acres à \$20 de profit par acre = $150 \times \$20 = \3000 de bénéfice.

Sur la 2e vente il a réalisé un bénéfice de $\$88 - \$60 = \$28$ par acre.

Il a vendu $\frac{1}{5}$ de $\frac{1}{2} = \frac{1}{10}$ du tout = $\frac{1}{10}$ de 300 acres = 30 acres à B à \$28 de profit par acre = \$840 de bénéfice.

Sur la 3e vente il a réalisé un bénéfice de $\$125 - \$60 = \$65$.

Il a vendu 120 acres à C à \$65 de bénéfice par acre = \$7800.

Le bénéfice sur la 1ère vente, \$3000 + celui sur la 2e \$840 + celui sur la 3e \$7800 = \$11640, bénéfice total. Rép.

Autre solution. — En supposant que la superficie du terrain fût de 1 acre.

La $\frac{1}{2}$ de cette acre aurait été vendue pour $\frac{1}{2}$ de \$80 = \$40.

Le $\frac{1}{5}$ de $\frac{1}{2} = \frac{1}{10}$ de cette acre aurait été vendu pour $\frac{1}{10}$ de \$88 = \$8.80.

Les $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{2} = \frac{2}{5}$ de cette acre auraient été vendus pour $\frac{2}{5}$ de $\$125 = \50 .

Ainsi, cette acre aurait été vendue pour $\$40 + \$8.80 + \$50 = \98.80 ,
 $\$98.80$ le prix de vente, — $\$60$ le prix d'achat = $\$38.80$ le profit sur une acre.
 Sur 300 acres le profit sera de $300 \times \$38.80 = \11640 . Rép.

17. En prenant pour multiplicateur 5.4 au lieu de 5.2 il a pris .2 de trop. $.2 = \frac{2}{5.4} \frac{1}{27}$ de la réponse de trop. Il faut donc diminuer 27 pieds 8

pouces de $\frac{1}{27}$.

$\frac{1}{27}$ de 27 pieds 8 pouces = 1 pied $\frac{8}{27}$ de pouce.

27 pieds 8 pouces — 1 pied $\frac{8}{27}$ de pouce = 26 pieds $7\frac{19}{27}$. Rép.

18. $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{5}{6}$ à A et B. Le reste = $\frac{1}{6}$ à C.

Après que C en a perdu 20, il trouve que

$\frac{1}{2}$ des billes — 70 = $\frac{1}{6}$ des billes — 20

$\frac{1}{2}$ " " — 50 = $\frac{1}{6}$ des billes

$\frac{1}{2}$ " " — $\frac{1}{6}$ des billes = 50 billes

$\frac{1}{3}$ " " = 50 billes

$\frac{3}{3}$ " " = 150 billes, le nombre que le gagnant

avait.

$\frac{1}{2}$ de 150 = 75 à A.

$\frac{1}{3}$ de 150 = 50 " B.

$\frac{1}{6}$ de 150 = 25 " C.

19. Comme, au bout de 10 ans, elle a $\$1000$ de dettes, elle s'endette de $1000 \div 10 = \$100$ par année.

Elle dépense $\$350$ de plus que la 1^{re} et s'endette de $\$100$ par année. Si elle ne dépensait que $\$250$ de plus que la 1^{re}, elle ne s'endetterait point, mais elle dépenserait tout son revenu annuel. La 1^{re} personne épargne $\frac{1}{4}$ de son revenu; si la 2^e personne ne dépensait que $\$250$ de plus que la 1^{re}, elle dépenserait tout son revenu; donc $\frac{1}{4}$ du revenu de chacune de ces personnes = 250; $\frac{1}{4} = 250 \times 4 = \1000 , le revenu de chaque personne.

La 1^{re} personne épargne $\frac{1}{4}$ de $\$1000 = \250 .

$250 \times 5 = \$1250$, ce que la 1^{re} personne épargne dans 5 ans.

20. Si a 2 fois le nombre on ajoute 3 fois le $\frac{1}{4}$, c'est-à-dire $\frac{3}{4}$ du nombre, et le sextuple du 12^{ième}, c'est-à-dire, $6 \times \frac{1}{12} = \frac{1}{2}$ du nombre, plus 5, cela ferait 200.

2 fois le nombre + $\frac{3}{4}$ du nombre + $\frac{1}{2}$ du nombre + 5 = 200 c'est-à-dire $3\frac{3}{4}$ fois, ou $\frac{13}{4}$ fois le nombre + 5 = 200;

Donc $\frac{13}{4}$ fois le nombre = $200 - 5 = 195$.

$\frac{1}{4}$ " " " = $\frac{195}{13} = 15$

$\frac{4}{4}$ " " " = $\frac{195 \times 4}{13} = 60$ Rép.

21. Une piastre est $\frac{1}{15}$ de l'argent de B, donc $\$12$, l'argent de A = $\frac{12}{15} = \frac{4}{5}$ de l'argent de B.

Une piastre est $\frac{1}{12}$ de l'argent de A, donc $\$15$, l'argent de B = $\frac{15}{12} = \frac{5}{4} = 1\frac{1}{4}$ fois l'argent de A.

Une piastre est $\frac{1}{27}$ de la somme de l'argent de A et de B, donc $\$12$, l'argent de A = $\frac{12}{27} = \frac{4}{9}$ de la somme des deux.

$\$15$, l'argent de B = $\frac{15}{9} = \frac{5}{3}$ de la somme des deux.

Pour que l'argent de A égale celui de B, il faut y ajouter \$3 ; mais $\$3 = \frac{3}{12} = \frac{1}{4}$ de l'argent de A.

Pour que B n'ait qu'une somme égale à celle de A, il faut en retrancher \$3 ; mais $\$3 = \frac{3}{15} = \frac{1}{5}$ de l'argent de B.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

81. Trois ouvriers travaillent ensemble à un ouvrage. Pour en faire une verge, le premier met 1 heure, le deuxième 50 minutes et le troisième 45 minutes. L'ouvrage comprenant 477 verges, on demande en combien de journées de 10 heures le travail sera terminé.

82. Une marchandise a été vendue avec un bénéfice de 17% sur le prix d'achat. Le prix de vente est de \$730.08. Quel a été le prix d'achat ?

83. Un marchand achète, à \$9 la douzaine, des objets qu'il revend en détail 90¢ la pièce. On lui fait une remise de 5% sur le prix d'achat et on lui a donné le 13e en sus de la douzaine. Quel est le bénéfice du marchand sur la vente totale ? Quel est le bénéfice pour cent ? Quel est le bénéfice sur chaque objet ?

84. Une personne a prêté, pour une entreprise, une somme de \$5000, à raison de 4% par an, plus le vingtième des bénéfices. Au bout d'un an, on lui donne \$290. On demande : 1° le montant des bénéfices de l'entreprise ; 2° le montant de la somme employée, sachant que les bénéfices sont de 15% du capital primitif.

85. Une marchandise étrangère paie à la frontière un droit de 12% de sa valeur. Ce droit venant à être réduit dans une certaine proportion, l'importation augmente de moitié, et le produit des droits d'entrée de cette marchandise diminue d'un tiers. De combien pour cent le droit a-t-il été abaissé ?

86. Un libraire a vendu 328 exemplaires d'un ouvrage, la moitié au prix du catalogue, la moitié avec une remise de 10% sur ce prix. Il avait obtenu lui-même de l'éditeur une remise de 25% sur la totalité de la livraison. Il a ainsi gagné \$39.36. Quel est le prix porté au catalogue ?

87. Un ouvrier s'est engagé pour 80 journées, à condition qu'on lui donnerait \$1.70 par journée de travail, et qu'il payerait 48¢ par jour de repos. Au bout du temps fixé, il a reçu \$103.30 ; combien de jours a-t-il travaillé ?

88. Un héritage de \$3700 a été partagé inégalement entre deux frères. Le premier spéculé sur un marché et perd les $\frac{4}{5}$ de sa part ; le deuxième dissipe de son côté les $\frac{19}{22}$ de sa part. Sachant que les deux frères ont en ce moment tous les deux la même somme, on demande quelles étaient les deux parts ?

89. Un capital, augmenté de ses intérêts simples, devient, au bout de 9 ans, \$17562.50. Le même capital en 13 ans devient, augmenté de ses intérêts simples, \$19812.50. Quel est ce capital ? Quel est le taux de l'intérêt ?

Solutions :

81. Dans 1 journée de 10 heures, le premier fait 10 verges.

Dans 1 journée de 10 heures il y a $10 \times 60 = 600$ minutes.

Dans 1 journée de 10 heures le deuxième fait $600 \div 50 = 12$ verges, et le troisième fait $600 \div 45 = 13\frac{1}{3}$ verges.

Dans 1 journée de 10 heures les trois font :

$$10 + 12 + 13\frac{1}{3} = 35\frac{1}{3} \text{ verges.}$$

Il faudra donc autant de journées de 10 heures qu'il y a de fois $35\frac{1}{3}$ dans 477.

$$477 \div 35\frac{1}{3} = 13 \text{ journées et } 5 \text{ heures. Rép.}$$

$$82. \$730.08 \div 1.17 = \$624 \text{ Rép.}$$

$$83. 13 \text{ objets lui coûtent } \$9 - 5\% \text{ de } \$9 = \$9 - \$0.45 = \$8.55.$$

Il vend les 13 objets à raison de 90¢ la pièce ; la vente lui rapporte $13 \times \$0.90 = 11.70$.

$$\text{Le bénéfice total est de } \$11.70 - \$8.55 = \$3.15.$$

$$\text{Le bénéfice pour cent} = \$3.15 \div \$8.55 = .36\frac{16}{19} = 36\frac{16}{19}\%.$$

$$\$8.55 \div 13 = \$0.65\frac{10}{13} \text{ le coût d'un objet.}$$

Le prix de vente d'un objet est \$0.90.

$$\text{Le bénéfice sur chaque objet} = \$0.90 - \$0.65\frac{10}{13} = \$0.24\frac{3}{13}.$$

$$84. \$5000 \times .04 = \$200, \text{ l'intérêt du capital prêté.}$$

$$\$290 - \$200 = \$90, \text{ la part des bénéfices qui revient au prêteur.}$$

Le prêteur recevant un vingtième des bénéfices, il s'ensuit que $\frac{1}{20}$ des bénéfices = \$90 et 20 vingtièmes = $\$90 \times 20 = \1800 , le total des bénéfices de l'entreprise.

Les bénéfices étant 15% du capital primitif, il est évident que le capital primitif = $\$1800 \div .15 = \12000 .

85. Avant la diminution \$1 payait \$0.12 de droits ; après la diminution les importations augmentèrent de moitié, mais le produit des droits ne fut plus que les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il était auparavant, c'est-à-dire qu'une \$1.50 ne payait que \$0.08. Si \$1.50 rapporte \$0.08, \$1 rapportera $\$0.08 \div \$1.50 = .05\frac{1}{3} = 5\frac{1}{3}\%$. Après la diminution le droit est $5\frac{1}{3}\%$ au lieu de 12%. La diminution a donc été de $12\% - 5\frac{1}{3}\% = 6\frac{2}{3}\%$. Rép.

86. En supposant que le prix du catalogue soit de \$1 par exemplaire avec une remise de 25%, le libraire a payé $\$328 - 25\% \text{ de } \$328 = \$328 - \$82 = \$246$.

Il en a vendu la moitié, c'est-à-dire $328 \div 2 = 164$ à \$1, prix du catalogue ; $164 \times \$1 = \164 .

Il en a vendu l'autre moitié au même prix moins 10%. $\$164 - 10\% \text{ de } \$164 = \$164 - \$16.40 = \$147.60$.

$$\text{Les deux ventes lui ont rapporté } \$164 + \$147.60 = \$311.60.$$

$$\text{Son bénéfice dans ce cas aurait été de } \$311.60 - \$246 = \$65.60.$$

Les volumes ont coûté autant de fois \$1, qu'il y a de \$65.60 en \$39.36.

$$\$39.36 \div \$65.60 = \$0.60. \text{ Rép.}$$

87. Si l'ouvrier avait travaillé tout le temps, il aurait reçu $80 \times \$1.70 = \136 . La différence entre cette somme et \$103.30, celle qu'il a reçue, est ce qu'il a perdu par les jours de repos : $\$136 - \$103.30 = \$32.70$.

Chaque jour de repos, il a perdu $\$1.70 + \$0.48 = \$2.18$. Chaque somme de \$2.18 contenue dans \$32.70 représente 1 jour de repos : $\$32.70 \div \$2.18 = 15$ jours de repos. Il a travaillé $80 - 15 = 65$ jours. Rép.

88. Le premier ayant perdu les $\frac{1}{6}$ de sa part, ne possède que $\frac{5}{6}$ de sa part, et le deuxième ayant dissipé les $\frac{10}{22}$ de la sienne, n'en possède que les $\frac{3}{22}$.

Mais, d'après les données du problème, il y a égalité entre les sommes qui restent aux deux héritiers ;

$$\frac{1}{5} \text{ de la part du premier} = \frac{3}{22} \text{ de la part du deuxième ;}$$

$$\frac{5}{5} \text{ " " " " " " } = \frac{3 \times 5}{22} = \frac{15}{22} \text{ de la part du 2ième.}$$

La part du premier n'égale que $\frac{15}{22}$ de la part du deuxième.

Ainsi si la part du deuxième = \$22, celle du premier = 15, la somme des parts des deux = \$22 + \$15 = \$37.

Sur une somme de \$37, le premier a \$15, c'est-à-dire $\frac{15}{37}$ du tout, et le deuxième a \$22, c'est-à-dire $\frac{22}{37}$ du tout.

$$\text{La part du premier} = \frac{15}{37} \text{ de } \$3700 = \$1500.$$

$$\text{" " " deuxième} = \frac{22}{37} \text{ de } \$3700 = \$2200.$$

89. \$19812.50 - \$17562.50 = \$2250. l'intérêt du capital cherché pour 13 ans - 9 ans = 4 ans.

$$\text{L'intérêt pour 1 an} = \$2250 \div 4 = \$562.50 ;$$

$$\text{" " 9 ans} = \$562.50 \times 9 = \$5062.50.$$

$$\$17562.50 - \$5062.50 = \$12500, \text{ le capital.}$$

$$\$562.50 \div \$12500 = .04\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}\%.$$

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

5. Quelle est la fraction qui devient égale à $\frac{5}{6}$ lorsque l'on augmente ses deux termes de 7 unités, et égale à $\frac{1}{2}$ lorsqu'on diminue ses deux termes de 2 unités ?

6. Trouver le poids de deux masses de fer, sachant que les $\frac{2}{5}$ de la première pèsent 96 livres de moins que les $\frac{3}{4}$ de la seconde, et que les $\frac{5}{8}$ de la seconde pèsent autant que les $\frac{4}{9}$ de la première.

7. Deux personnes ont hérité ensemble d'une somme de \$3660. La première ayant dépensé les $\frac{2}{5}$ de sa part, et la deuxième les $\frac{3}{7}$ de la sienne, il reste à la première deux fois plus qu'à la seconde. Quelles sont les deux parts de l'héritage ?

8. Un héritage de \$3700 a été partagé inégalement etc., etc. (Voyez dans ce numéro de *L'Enseignement Primaire*, le problème 88, sous le titre *Règles de l'unité, pourcentage, etc.*)

9. Il est convenu entre deux ouvriers que le plus habile, à temps égal, gagnera $\frac{1}{4}$ en sus du gain de l'autre. Ces deux ouvriers ont fait ensemble un travail qui leur a été payé \$372. Partagez entre eux cette somme, sachant que le plus habile a consacré à ce travail 52 jours et l'autre 76 jours.

Solutions :

5. Soient x et y le numérateur et le dénominateur de la fraction demandée; on aura les deux équations :

$$\frac{x+7}{y+7} = \frac{5}{6} \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x-2}{y-2} = \frac{1}{3} \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par $6y + 42$, afin de faire disparaître les dénominateurs, on a :

$$6x + 42 = 5y + 35 \quad (3);$$

Transposant, on a : $6x - 5y = 35 - 42 = -7 \quad (4);$

Multipliant (2) par $3y - 6$, afin de faire disparaître les dénominateurs, on a :

$$3x - 6 = y - 2 \quad (5);$$

Transposant, on a : $3x - y = 6 - 2 = 4 \quad (6);$

Multipliant (6) par 2, on a : $6x - 2y = 8 \quad (7)$

Posant (7) et (4) de nouveau, on a : $\begin{cases} 6x - 2y = 8 & (7) \\ 6x - 5y = -7 & (4) \end{cases}$

Soustrayant (4) de (7), on a : $3y = 15 \quad (8)$

$$\text{d'où} \quad y = \frac{15}{3} = 5$$

Substituant 5 la valeur d' y à y dans une des équations, disons dans (6), on a :

$$\text{d'où} \quad 3x - 5 = 4$$

$$\text{et} \quad 3x = 4 + 5 = 9$$

$$\text{La fraction} = \frac{9}{3} = 3. \quad \text{Rép.}$$

6. Soient $45x$ le poids de la première masse, et $24y$ le poids de la seconde.

Les $\frac{2}{5}$ de la première = $\frac{2}{5}$ de $45x = 18x$;

Les $\frac{4}{9}$ " " " = $\frac{4}{9}$ " $45x = 20x$;

Les $\frac{3}{4}$ de la seconde = $\frac{3}{4}$ de $24y = 18y$;

" $\frac{5}{8}$ " " " = $\frac{5}{8}$ " $24y = 15y$;

D'après les données, on a les équations suivantes :

$$18x + 96 = 18y \quad (1)$$

$$20x = 15y \quad (2)$$

Transposant, on a :

$$18x - 18y = -96 \quad (3)$$

$$20x - 15y = 0 \quad (4)$$

Multipliant (3) par 5 et (4) par 6, on a :

$$90x - 90y = -480 \quad (5)$$

$$120x - 90y = 0 \quad (6)$$

Soustrayant (5) de (6), on a :

$$30x = 480$$

$$\text{d'où} \quad x = 16$$

et $45x = 16 \times 45 = 720$, poids de 1^{re} masse.

Substituant à $20x$ dans (2), sa valeur $20 \times 16 = 320$, on a :

$$15y = 320$$

$$\text{d'où} \quad y = \frac{320}{15}$$

et $24y = \frac{320 \times 24}{15} = 512$, poids de la 2^e masse.

7. Soient $5x$ la part de la première et $7y$ la part de la deuxième.

$$5x + 7y = \$3660 \dots \dots \dots (1)$$

La 1^{re} ayant dépensé les $\frac{2}{5}$ de sa part, il lui en reste les $\frac{3}{5}$. Les $\frac{3}{5}$ de $5x = 3x$.

La 2^e ayant dépensé les $\frac{4}{7}$ de sa part, il lui en reste $\frac{3}{7}$. Les $\frac{3}{7}$ de $7y = 3y$.

Mais ce qui reste à la première = deux fois ce qui reste à la deuxième :

$$\text{Donc } 3x = 8y \dots \dots \dots (2)$$

Transposant (2), on a : $3x - 8y = 0 \quad (3)$

Posant (1) et (3) de nouveau, on a : $\begin{cases} 5x + 7y = \$3660 & (1) \\ 3x - 8y = 0 & (3) \end{cases}$

Multipliant (1) par 3 et (2) par 5, on a : $\begin{cases} 15x + 21y = 10980 & (4) \\ 15x - 40y = 0 & (5) \end{cases}$

Soustrayant (5) de (4), on a : $61y = 10980$

$$\text{d'où } y = \frac{10980}{61} = \$180$$

et $7y = 7 \times \$180 = 1260$, la part du deuxième.

Substituant $\$180 \times 8 = \1440 la valeur de $8y$ à $8y$ dans (2), on a :

$$3x = \$1440$$

$$\text{d'où } x = \frac{1440}{3} = 480$$

et $5x = 5 \times \$480 = \2400 , la part du premier.

8. Soient $5x$ la part du premier et $22y$ la part du deuxième.

Après la perte des $\frac{1}{5}$ de sa part, le premier a encore $\frac{4}{5}$ de sa part, c'est-à-dire $\frac{1}{5}$ de $5x = x$.

Après avoir dissipé les $\frac{19}{22}$ de sa part, le deuxième a encore $\frac{3}{22}$ de sa part ou $\frac{3}{22}$ de $22y = 3y$.

Les données du problème nous fournissent les équations suivantes :

$$5x + 22y = 3700 \quad (1)$$

$$x = 3y \quad (2)$$

Transposant (2), on a : $x - 3y = 0 \quad (3)$

Posant (1) et (3) de nouveau, on a :

$$5x + 22y = 3700 \quad (1)$$

$$x - 3y = 0 \quad (3)$$

Multipliant (3) par 5, on a : $5x - 15y = 0 \quad (4)$

Soustrayant (4) de (1), on a : $37y = 3700$

$$\text{d'où } y = \frac{3700}{37} = 100$$

et $22y = \$2200$, la part du deuxième

Substituant 100, la valeur de $3y$ dans (2), on a :

$$x = 300$$

d'où $5x = 5 \times 300 = 1500$, la part du premier.

9. *Solution par l'arithmétique* : Une journée du plus habile = $1\frac{1}{4}$ journée de son compagnon ; 52 de ses journées = $52 \times 1\frac{1}{4} = 65$ journées du moins habile.

Les deux ont fourni une somme de travail = à $(65 + 76)$ 141 journées du moins habile.

$$141 \text{ journées} = \$372$$

$$1 \text{ journée} = \frac{372}{141}$$

$$65 \text{ journées} = \frac{372 \times 65}{141} = \$171.48 +, \text{ la part du plus habile.}$$

$$76 \text{ journées} = \frac{372 \times 76}{141} = \$200.51 +, \text{ la part du moins habile.}$$

Solution par l'algèbre : Soient $4x$ le salaire journalier du moins habile, alors $5x$ le salaire journalier du plus habile ;

52 journées à $5x = 260x$ la part du plus habile

76 journées à $4x = 304x$ " " " moins habile

$$260x + 304x = \$372$$

$$564x = \$372$$

$$x = \frac{\$372}{564}$$

$$260x = \frac{372 \times 260}{564} = \$171.48 +, \text{ la part du plus habile.}$$

$$304x = \frac{372 \times 304}{564} = \$200.51 +, \text{ la part du moins habile.}$$

NOTE
figure au

On a
Tou
Les

Le c
On a

Mes
verges cu

Arête
faces plan

Surfa
la surface

Le cu
ces carrés

carré : con
= 6 fois r

L'arête
pouce cube

2. Un
La sur

carrés.
Avec u

En dessina
contiendra

d'arête = 8
multiplié p

3. Un d
La surf

Avec u
d'arête? A

est égal à 2
Le volu

c'est-à-dire 3

Règle p
tupliez la sur

Règle p
tupliez une d

125. Qu
en est le volu

Solution

126. Que
est le volume

Solution

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.— En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

DES VOLUMES

On appelle volume l'espace occupé par un corps.

Tout volume a longueur, largeur et épaisseur.

Les volumes sont limités par des surfaces.

Le cube.— Le principal volume géométrique est le cube.

On appelle cube le solide terminé par six carrés égaux. Exemple : Un dé à jouer.

Mesurer un volume, c'est chercher combien il contient de pouces, de pieds, ou de verges cubes.

Arête.— On donne le nom d'arête à la ligne formée par l'intersection de deux surfaces planes.

Surface et volume du cube.— Exemples : Un cube a un pouce d'arête, quelle en est la surface ? quel en est le volume ?

Le cube est terminé par six carrés égaux. Dans le cas actuel, le côté de chacun de ces carrés est de 1 pouce ; la surface d'un carré dont le côté est 1 pouce = 1 pouce carré ; comme le cube est limité par 6 de ces carrés il s'ensuit que la surface du cube = 6 fois 1 pouce carré = 6 pouces carrés.

L'arête de ce cube étant de 1 pouce, il est évident que le volume de ce cube = 1 pouce cube, c'est-à-dire un cube de 1 pouce d'arête.

2. Un cube a 2 pouces d'arête, quelle en est la surface ? quel en est le volume ?

La surface = 6 carrés de 2 pouces de côté chacun = $6 \times 2^2 = 6 \times 4 = 24$ pouces carrés.

Avec un cube de 2 pouces d'arête combien peut-on faire de cubes de 1 pouce d'arête ? En dessinant les deux cubes il est facile de constater que le cube de 2 pouces d'arête contiendra celui de 1 pouce d'arête 8 fois. Donc le volume d'un cube de 2 pouces d'arête = 8 pouces cubes, ou $2 \times 2 \times 2$, ou 2^3 , deux élevé au cube, c'est-à-dire, 2 multiplié par lui-même deux fois.

3. Un cube a 3 pouces d'arête, quelle en est la surface ? quel en est le volume ?

La surface = $6 \times 3^2 = 54$ pouces carrés.

Avec un cube de 3 pouces d'arête combien peut-on faire de cubes de 1 pouce d'arête ? Au moyen du dessin il est facile de constater que le cube de 3 pouces d'arête est égal à 27 fois le cube de 1 pouce d'arête.

Le volume d'un cube de 3 pouces d'arête = 27 pouces cubes ou $3 \times 3 \times 3$, ou 3^3 , c'est-à-dire 3 élevé au cube, 3 multiplié par lui-même deux fois.

Règle pour trouver la surface d'un cube.— Pour trouver la surface d'un cube, multipliez la surface d'un des côtés du cube par 6.

Règle pour trouver le volume d'un cube.— Pour trouver le volume d'un cube, multipliez une des arêtes par elle-même deux fois, ou autrement élevez une des arêtes au cube.

125. Quelle est la surface d'un cube dont l'arête a 5 pouces de longueur ? Quel en est le volume ?

Solution : $5^2 \times 6 = 5 \times 5 \times 6 = 150$ pouces carrés. Rép.

$5^3 = 5 \times 5 \times 5 = 125$ pouces cubes. Rép.

126. Quelle est la surface d'un cube dont l'arête a 8 pouces de longueur ? Quel en est le volume ?

Solution : $8^2 \times 6 = 8 \times 8 \times 6 = 384$ pouces carrés. Rép.

$8^3 = 8 \times 8 \times 8 = 512$ pouces cubes.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

11. Quelles sont la hauteur et la surface d'un triangle isocèle de 14 verges de base et de 25 verges de côté ?
 12. Quelles sont la hauteur et la surface d'un triangle équilatéral de 12 verges de côté ?
 13. Quelle est la diagonale d'un carré ayant $112\frac{1}{2}$ verges de surface ?
 14. Quelle est la diagonale d'un carré de 10 verges de côté ?

Solutions :

11. Une perpendiculaire abaissée du sommet du triangle isocèle sur la base, divise cette base en 2 parties égales et divise le triangle en deux triangles rectangles égaux.

La base de chaque triangle rectangle = 7 et l'hypoténuse = 25. $25^2 - 7^2 = 576$; la racine carrée de $576 = 24$, la hauteur du triangle.

$(14 \times 24) \div 2 = 168$, la surface du triangle isocèle.

12. Les côtés sont égaux. Une perpendiculaire abaissée du sommet d'un des angles sur le côté opposé divise le côté en deux parties égales et divise le triangle en 2 triangles rectangles égaux.

La base de chaque triangle rectangle = 6 et l'hypoténuse = 12. La racine carrée de $12^2 - 6^2 = 10.39$, la hauteur du triangle. $(12 \times 10.39) \div 2 = 62.34$, surface du triangle.

13. Le carré de la diagonale d'un carré = 2 fois la surface du carré. $2 \times 112\frac{1}{2} = 225$ verges carrées, le carré de la diagonale. La diagonale = la racine carrée de $225 = 15$ verges. Rép.

14. Le carré de la diagonale d'un carré = 2 fois la surface du carré. — Le côté du carré = 10 verges; la surface du carré = $10^2 = 100$ verges.

Le carré de la diagonale = 2 fois 100 verges = 200 verges.

La racine carrée de 200 = 14.14, la diagonale.

J. AHERN.

A L'OFFICIEL

Nominations de commissaires d'écoles

Par arrêté ministériel, en date du 19 novembre, les nominations suivantes ont été faites :

Mégantic : Sainte-Anastasie-de-Nelson. — M. Eugène Croteau, en remplacement de M. J.-B. Houle, démissionnaire.

Yamaska : Notre-Dame-de-Pierreville, paroisse. — M. Hercule Laforce, nommé de nouveau, son terme d'office étant expiré.

En date du 26 novembre :

Bonaventure : Saint-Godfroy. — M. Louis-Philippe Hardy, en remplacement du Rév. M. Joseph Léonard, qui a quitté la municipalité.

Drummond : Saint-Eugène-de-Grantham, village. — M. Philius Désautels, en remplacement de M. Norbert Gaudette, démissionnaire.

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Par arrêté ministériel, en date du 26 novembre 1903, il a été résolu d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Shannon," comté de Québec, le territoire formant ci-devant partie de la municipalité scolaire de Saint-Gabriel-Ouest, comprenant les lots suivants du cadastre, savoir : Nos 21 à 43 inclusivement, 54 à 64 inclusivement, et 66 à 71 inclusivement. Cette municipalité sera érigée pour les catholiques seulement.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet 1904.

LECTURE EN CLASSE

Le meilleur ami des enfants

C'est JÉSUS.

Il est partout, mais il est plus particulièrement dans le Très Saint-Sacrement de l'autel. C'est là surtout qu'il se plaît à nous écouter et à nous parler.

Le Révd P. Eymard a été l'un des plus grands serviteurs de l'Eucharistie au XIX^e siècle. On l'a surnommé à juste titre le prêtre de l'Eucharistie. Il a fondé une Congrégation qui a pour but unique l'adoration et l'apostolat du Très Saint-Sacrement.



Il avait cinq ans à peine, lorsqu'un soir, après de longues recherches, on le trouva sur un escabeau adossé au maître-autel de l'église paroissiale.

— Que fais-tu là ? demanda sa sœur inquiète.

— Je suis près de JÉSUS.

— Et pourquoi es-tu monté si haut ?

— Je l'écoute mieux !...

Que les petits enfants sont heureux et puissants près de JÉSUS ! Ils l'écoutent mieux... et JÉSUS les écoute...

Il faut donc faciliter à ces chers petits les abords du Tabernacle, les conduire souvent à leur céleste ami. Ce pèlerinage au lieu saint par excellence est facile à accomplir, et il peut provoquer toutes les effusions du cœur de JÉSUS sur l'Eglise et sur la Patrie, sur les familles et sur les enfants.

(Brochures illustrées— Paillart).

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

COMPRENDRE AVANT D'APPRENDRE

Réponse à M. Adjutor Rivard (1)

Dans la dernière livraison du *Bulletin du Parler français*, M. Rivard a évidemment voulu nous être très désagréable, malgré l'estime qu'il a pour nous, déclare-t-il, à la fin de son article. "Qu'il veuille bien croire (il s'agit du directeur de *L'Enseignement Primaire*) que nous avons pour lui beaucoup d'estime et qu'il nous fait peine d'avoir à le reprendre." *Bulletin*, page 109.

Cela vous fait de la peine, M. Rivard... Mais pourquoi vous imposez-vous donc un pareil sacrifice? Le programme du *Bulletin* ne vous y oblige nullement, puisque, depuis sa fondation, le *Bulletin* s'est rigoureusement abstenu de nommer ceux qui ont pu encourir sa censure. Une exception a été faite pour le directeur de *L'Enseignement Primaire*. Pourquoi??

Agissez-vous ainsi pour avoir l'occasion de *poser* au savant universel, à l'impeccable, ou bien est-ce pour faire expier au directeur de *L'Enseignement Primaire* la faute d'omission qui, à son insu, a été commise, paraît-il, lors du grand congrès pédagogique tenu chez les Dames Ursulines, au mois d'août 1902?

Il ne nous appartient pas de répondre à ces deux questions.

Mais M. Rivard a dû être piqué par une bien vilaine mouche le jour où il a décidé, *sans raison ni provocation*, de nous engendrer une véritable chicane d'Allemand.

Au fait, sous l'empire de l'estime particulière qu'il nous porte, le rédacteur du *Bulletin* nous adresse ce triple reproche: 1° M. Magnan traite un sujet qu'il ne comprend pas lui-même; 2° le résumé de son article est un *galimatias*; 3° il prône une doctrine entachée de *matérialisme* (2).

Quand M. Rivard estime quelqu'un, n'est-ce pas qu'il est d'une modeste exemplaire? puisqu'il n'attaque que les fonctionnaires de l'enseignement primaire, n'osant toucher aux maîtres de l'enseignement secondaire, ni à ceux de l'enseignement universitaire.

(1) Dans le *Bulletin du Parler français*, dernière livraison, M. Rivard critique assez cavalièrement l'article publié dans *L'Enseignement Primaire* du mois dernier, sous le titre: *Faire comprendre avant de faire apprendre*.

(2) Voir le *Bulletin* de décembre, pages 107 et 108.

Mais c'est un détail. Il est temps d'établir que le confrère a porté contre nous un jugement faux et que l'article incriminé n'est pas le *galimatias* qu'il prétend.

Constatons d'abord que M. Rivard est très prude ! Il voit du *positivisme* et du *matérialisme* dans ces deux membres de phrases différentes : " Un maître s'adresse à l'intelligence de l'élève "..... " lorsqu'il s'adresse tout d'abord aux sens des élèves.... " Et ces deux membres de phrase, notre farouche critique les *extrait* ou *abstrait* (preuve que parfois l'abstraction est tout autre chose que la perception) de cinq paragraphes assez clairs pour qu'il croie prudent de ne pas les citer en entier. Nos lecteurs peuvent les relire à loisir à la page 195 de *L'Enseignement Primaire* de décembre.

Nous ne nous piquons pas de philosophie, mais nous avouons humblement que c'est la première fois que nous voyons rattacher au positivisme et au matérialisme cette proposition de saint Thomas : " Rien n'entre dans l'intellect, à moins d'avoir passé d'abord par les sens. " Plus que cela, saint Thomas, d'après Sanseverino, emploie l'expression *in sensu*. On pourrait donc dire en français, croyons-nous : *dans le sens*, et par conséquent, à l'occasion, *dans leur sens*. Toutefois, nous admettons que le typographe a fait disparaître une lettre que nous avons ajoutée à *leur* dans l'article incriminé.

Nous avons dit :

" Un maître, en enseignant, s'adresse à l'intelligence de l'élève :

1° Lorsque son enseignement est *intuitif*, c'est-à-dire qu'il parle tout d'abord aux sens des élèves, à la *vue*, à l'*ouïe*, pour inculquer plus facilement les principes.....

2° Lorsqu'il procède du *connu* à l'*inconnu*.....

3° Lorsqu'il va du particulier au général : alors il exerce le jugement...

4° Lorsqu'il va du concret à l'abstrait..... "

Le lecteur peut juger en passant de la *correction* de M. Rivard quand il veut *tomber son homme*, car au lieu de faire d'abord une énumération complète de nos propositions, il s'attaque à des fragments dont le sens n'est absolument clair que lorsqu'ils sont reliés au texte intégral.

La perception *sensible* et *intellectuelle*, ou l'observation, d'après les auteurs de philosophie que nous avons consultés, précède la réflexion et le jugement. Lorsqu'on ne traite que de pédagogie, on emploie très bien le mot *observation* dans le sens complet de perception sensible et intellectuelle, surtout s'il s'agit de l'application d'une méthode ou de l'emploi d'un procédé. Le petit dictionnaire de Larousse donne au mot *perception* la signification suivante : " l'action de percevoir, de connaître, d'apercevoir *par l'esprit et les sens*. "

C'est le contexte qui fait juger du sens précis. Quand on traite d'un procédé ou d'une méthode, on désigne sous le nom de *perception* ou *observation* les deux opérations *nécessaires* des sens et de l'esprit, et l'on est justifiable de dire tout court : perception, car la perception intellectuelle est l'*acte principal*. Pour trouver que le directeur de *L'Enseignement Primaire* confond, dans son article, l'intelligence avec les sens, il faut avoir oublié bien des choses qu'on apprend en philosophie.... et au catéchisme.

Mais M. Rivard est tellement grave qu'il a cru que nous traitions, *ex professo*, de philosophie : " Et remarquons, dit-il, que parlant philosophie

(1) " A cette remarque du *Bulletin* : " Ce tortillage met en éveil une réflexion d'une nature peu connue", nous pourrions très facilement répondre que des dissertations très élaborées et très claires pour des gens du métier sont souvent du *tortillage* pour des hommes universels, à la manière de M. Rivard. Mais passons, et demandons à notre régisseur si la réflexion est essentiellement *un acte* et ne peut en aucune façon être considérée comme *habitude*. Au *Parler français* condamnerait-on l'expression : *mettre en éveil une habitude* ?

Combien d'occasions *mettent en éveil* l'habitude de chercher querelle à propos de tout et à propos de rien !

Encore une phrase que M. Rivard ne comprend pas (il y a tant de choses qui sont du *tortillage* pour qui veut parler de tout et de *certaines choses encore*). Nous avons dit et nous le répétons : " Lorsqu'il (l'instituteur) va du particulier au général, il exerce le jugement de ses jeunes auditeurs." C'est une induction, une espèce de raisonnement ! s'écrie M. Rivard ; voilons-nous la face ! Si notre critique veut bien nous croire, dans tout raisonnement il y a trois jugements exprimés ou sous-entendus. Ces prémisses accordées, il pourra soupçonner qu'il soit à propos d'exercer l'intelligence de l'enfant sur les éléments de l'induction : *les jugements*. L'élève comprendra mieux, plus tard, les raisonnements. A l'âge d'homme, il évitera beaucoup de misères... et de querelles puérides.

L'abstraction se termine par la simple appréhension, mais chez les enfants— voire même chez certains avocats— la *perception du vrai requiert bien des actes*.

Maintenant, nous mettrons-nous à la recherche des *quatre opérations* dont il est parlé dans les sept premiers paragraphes de notre article intitulé : *Faire comprendre avant de faire apprendre* ? Chers instituteurs, ne nous

(1) *Bulletin*, page 108.

reprochez pas notre condescendance. Pour M. Rivard, nommons une fois de plus : l'observation, la réflexion, le jugement et le raisonnement.

M. Rivard a-t-il compris ? Qu'il apprenne maintenant.

Un dernier mot.

D'après le *Bulletin*, *L'Enseignement Primaire* voudrait être "à l'abri de la critique." Nous n'avons jamais émis telle prétention. Nous avons seulement contesté à M. Rivard le droit de nous interdire la publication d'articles sur lesquels les spécialistes peuvent différer d'opinion. Prétendrait-il que ses jugements, à lui, sont sans appel ?

C.-J. MAGNAN

P.-S.— Monsieur Rivard pourrait, entre temps, étudier les deux propositions qu'il nous sert : 1° "La réflexion est l'acte de l'esprit se repliant sur lui-même, acte appartenant surtout à la conscience." 2° "Pour passer du concret à l'abstrait, il suffit de l'abstraction, qui appartient à la simple appréhension ou perception." (1) Il s'apercevra peut-être qu'il confond l'acte d'une faculté avec la faculté elle-même.

LETTRE D'UNE INSTITUTRICE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

CINQUIÈME LETTRE

Janvier 1903.

Ma chère amie,

Il est neuf heures du soir. Je me disposais à me mettre au lit, lorsque j'eus l'idée d'ouvrir, au hasard des pages, une *Imitation de Jésus-Christ*. Devine ce qui m'est échu. Je crois qu'un petit lutin veille sans cesse à mes côtés pour venir en travers de ma tranquillité d'esprit. "Quittez tout et vous trouverez tout", dit l'auteur.— Le commentaire est vite fait, comme tu vois. — Aussi, ce n'est pas à le commenter que je passe mon temps ; c'est à me décider à mettre cette maxime en pratique.— Le bienfaisant sommeil s'est enfui, et me voilà prise dans un dédale de pensées d'où je sortirai, Dieu sait à quelle heure et par quelle issue. Viens donc un peu à mon aide. Tu me laisses me débattre avec toute une troupe d'ennemis, sans faire semblant de t'en apercevoir. Es-tu en voyage aux glaciers des Montagnes Rocheuses ? On gèle au contact de ton flegme. Peut-être mon état d'esprit a-t-il l'effet de te pétrifier "moitié religieuse, moitié mondaine." Il paraît que ces deux

(1) *Bulletin*, page 108 et 109.

demies n'arrivent jamais à former l'unité. Vrai, la situation est insoutenable. Je me décide : il me faut l'un ou l'autre, — le doigt du bon Dieu que j'ai la légèreté d'appeler lutin, n'est pas si souvent devant moi par un effet du hasard. Le hasard est un mot vide de sens. Dépêchons-nous de le remplacer par la " Providence " qui nous conduit dans toutes nos voies, si nous voulons nous fier à elle.

Dimanche je fus invitée à une soirée intime. Il convenait d'accepter, je m'y rendis de bonne grâce. Tu sais que je me tiens à l'écart plutôt par devoir que par goût. Cette réunion, si simple qu'elle fût, a eu tout le charme de la distinction et de l'amabilité. Pas une amabilité de commande, une amabilité vraie. Il y a eu musique, rafraîchissements, tables de jeux, etc., etc. Chaque chose était marquée au coin du plus délicat savoir-vivre. Une bienveillance hors ligne présidait à tout. J'eus des égards. J'en garderai toujours souvenir, à la louange des hôtes et des conviés. J'aurais voulu jouir, être satisfaite, tout y prêtait. Eh ! bien, jamais en mon cœur le vide ne fut plus complet. A un pan du mur était suspendu un tableau représentant Madeleine enlaçant la croix où le Dieu Sauveur expirait. Mes yeux ne purent s'en détacher longtemps. Je la trouvais bien là. Qu'une religieuse doit aussi se trouver bien toujours avec Notre-Seigneur, sous le même toit. Si j'eusse su chanter, je me serais mise au piano et j'aurais entonné : " A Jésus seul tout mon amour, Il veut être ma récompense " . . . Tout compte bien tiré, je commence à croire que pour moi, le mieux, c'est de monter l'esquif qui conduit au port du Noviciat. Vois-tu, j'ai besoin de jouissances, j'ai faim de bonheur et, plus le temps passe, moins je suis rassasiée. Il est prudent de regarder ailleurs qu'autour de moi pour trouver le remède à ma souffrance. Un malade cherche le médecin qu'il lui faut, un médecin qui comprend son genre de maladie. Après tout, celles qui m'ont précédée dans les cloîtres n'étaient pas d'une nature autre que la mienne. Elles ont tout quitté et elles ont trouvé tout. Le contentement qui brille sur leur visage en est une preuve incontestable. Saint-Ignace s'est dit : ce que les autres ont pu, pourquoi ne le pourrais-je pas ? Il a essayé et l'essai lui a conquis l'auréole des saints. Il y a déjà cinq mois que je me suis donnée à l'enseignement. Cela suffit pour me fixer. Je ne serai ni contemplative ni sœur de charité. A chacun sa voie. La mienne n'est pas là.

Je vais écrire au Révérend Père D, lui ouvrir mon cœur, lui soumettre mes doutes, mes résistances, et puis, j'en passerai, non par ses ordres, car il se donne bien garde de m'en faire soupçonner l'ombre, mais il me dira ce qui est le mieux pour moi, et je suivrai aveuglément ses conseils. " Suivez la voix de mes ministres, je ne permettrai pas qu'ils se trompent. " Cette parole est immuable. Je t'enverrai copie de ma lettre et de la réponse.

A toi, sincèrement,

HÉLÈNE,

Institutrice.

REVUE MENSUELLE

La séance consacrée par l'Académie française aux discours et à la distribution des prix de vertu a été exceptionnellement intéressante. C'est M. Thureau-Dangin qui a narré les actes de vertu couronnés par la docte assemblée. Parlant de la Sœur Saint-Charles, depuis 40 ans au Congo, le célèbre historien a parlé comme suit :

"Ajouterai-je que, cette année, en dehors des mérites exceptionnels de Sœur Saint-Charles, la requête de ceux qui nous la recommandaient si instamment se présentait avec une particulière opportunité ? Pouvions-nous oublier que le courrier qui devait lui porter en Afrique la notification du prix que nous lui décernions, lui porterait en même temps le douloureux récit des épreuves subies, sur la terre de France, par ses sœurs en religion ?"

Parlant des sources où la charité s'abreuve, l'académicien a dit : "Je ne discute pas philosophiquement ; je constate un fait. Dès lors, travailler, comme aujourd'hui, en France, on le fait ouvertement, j'allais dire officiellement, à détruire toute religion dans le peuple, n'est-ce pas risquer de tarir cette source ? A-t-on le moyen de la remplacer ? Ou bien croit-on que notre société puisse être privée de ces vertus, sans se trouver, du même coup, diminuée, abaissée, découronnée."

Comme on le voit, M. Thureau-Dangin est loin d'admettre que "la situation actuelle, en France, est excellente."

Au récent banquet des journalistes canadiens-français, à Montréal, M. L. Gouin s'est exprimé comme suit, suivant le *Canada* du 9 décembre :

"Aux journalistes de se rendre compte de la grandeur et de la beauté de leur mission et de n'user du pouvoir dont ils disposent que pour la sainte cause de la patrie.

"Qu'ils soient les semeurs de bonnes moissons et non les mauvais ouvriers qui répandent l'ivraie dans la nuit."

Nous souhaitons que les belles paroles de l'honorable ministre de la Colonisation soient comprises par ceux qui se donnent pour mission d'instruire le peuple.

Le 8 décembre dernier, une soirée a été donnée, à Montréal, au profit de l'œuvre du monument Crémazie. M. Turgeon, ministre de l'Agriculture, a résumé en termes excellents l'œuvre du poète national, qui aura bientôt son monument sur l'une des places publiques de la métropole.

Les Canadiens français ont la mémoire du cœur ; ils n'oublient pas qu'Octave Crémazie a, le premier, chanté notre pays en des vers pleins d'enthousiasme et de foi ; ils se rappellent surtout que le poète national a tracé la route aux patriotes qui veulent que notre nationalité ait son drapeau à elle. Crémazie, dans la dernière strophe de son admirable poème, le *Drapeau de Carillon*, s'écrie :

Ah ! puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
 Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
 Comme au jour du combat se serrer près de toi !
 Puisse des souvenirs la tradition sainte,
 En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte
 Et leur langue et leur foi !

Le 15 décembre dernier, le clergé, les communautés religieuses et tous les fidèles du diocèse de Montréal, fêtaient avec joie et éclat le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. G. Mgr Bruchési.

De grandes fêtes auront lieu à Rome, au cours de 1904, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la définition du dogme de l'immaculée Conception.

Des patriotes se proposent d'ériger un monument à Grand-Pré pour perpétuer la mémoire des Acadiens déportés en 1755.

Le 2 décembre dernier, un incendie a détruit l'Université d'Ottawa. Nous espérons que ce bel établissement sera bientôt relevé de ses ruines.

Mgr E. Hamel, du Séminaire de Québec, a célébré, au cours du mois dernier, le cinquantenaire de son ordination sacerdotale.

Mgr Sbaretta, délégué papal, a visité Valleyfield le 21 décembre. De belles fêtes ont eu lieu à cette occasion au collège de Valleyfield.

Une belle fête

Le 28 novembre dernier, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a fait bénir ses usines avec une solennité qui avait attiré dans la *capitale du nord* des milliers de personnes venues de Québec, de la région du Saguenay et du Lac Saint Jean.

Le matin, il y eut messe solennelle à la cathédrale de Chicoutimi, où se pressait une foule recueillie. C'est le R. P. Creschmen, Eudiste, qui a fait le sermon de circonstance. Les paroles du missionnaire ont créé une profonde impression sur l'auditoire.

L'orateur démontre d'abord victorieusement le rôle fécond de l'Eglise vis-à-vis du Progrès. Et après avoir payé un juste tribut d'éloges aux directeurs si chrétiens de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, il rappelle avec émotion les douleurs de l'exil, et soudain s'écrie d'une voix vibrante :

“ L'autre jour, la tête en feu, en proie à une sorte de fièvre, j'errais au hasard dans la campagne majestueusement drapée dans son manteau de neige. Je pensais à la chère France, à tous ceux que j'avais laissés là-bas, au-delà des mers, le cœur en lambeaux, et malgré moi, je sentais une immense tristesse envahir mon âme. Tout à coup, je lève les yeux et qu'aperçois-je ? Le drapeau du Sacré-Cœur flottant sur les bâtiments de l'usine. A cette vue, mon œil s'illumine, une joie débordante succède à la tristesse.”

Disons ici en passant que le drapeau national Carillon-Sacré-Cœur flotte, au poste d'honneur, sur la fabrique de pulpe de Chicoutimi, depuis plusieurs semaines déjà. Le 28 novembre dernier, déclaré fête civique par le conseil de ville de Chicoutimi, l'étendard canadien-français était arboré sur l'évêché, l'Hôtel-Dieu, les usines, la résidence du gérant de la compagnie, M. J.-E.-A. Dubuc, en qui tout le monde salue l'homme de génie doublé du vrai catholique ; le Carillon-Sacré-Cœur pavoisait aussi plusieurs résidences particulières ; nous avons remarqué trois de ces drapeaux sur l'hôtel Château-Saguenay.

Le P. Chreshmen avait donc raison d'acclamer, du haut de la chaire de vérité, le superbe drapeau qui sera avant longtemps, espérons-le, l'unique étendard des Canadiens français. C'est ce qu'il fit. Après avoir dit que le drapeau qui flotte “ c'est l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, son amour qui nous emporte, sa gloire qui nous berce et nous caresse ”, l'éminent Eudiste apostrophe ainsi le peuple canadien-français :

“ Oui, chers Canadiens, soyez fiers de votre drapeau, portez-le haut et ferme, et vous serez un peuple grand et fier ; et les autres nations s'inclineront avec respect devant vous en disant : Voici un peuple qui a su rester fidèle à son Dieu, au milieu des épreuves les plus cruelles, voici un peuple qui, après avoir été longtemps sous le pressoir de toutes les douleurs, a su trouver dans sa foi assez d'énergie pour secouer le joug et reconquérir la liberté plus chère que la vie. Voici un peuple qui, pour mieux témoigner sa reconnaissance au Dieu de qui relèvent les trônes et les empires, et pour mieux affirmer sa foi à la face du ciel et de la terre, a choisi pour signe de ralliement le drapeau du Sacré-Cœur. Oui, Canadiens, soyez fiers, mais permettez-nous de partager votre légitime fierté.”

CHRONIQUE SCOLAIRE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

Frère Simplicie, sous-directeur principal de la mission du Canada, des Frères de l'Instruction chrétienne, décédé à Laprairie.
 Frère Dominique, des Frères de la Charité, décédé à la Longue-Pointe.
 Sœur Louis de Blois, née Modeste Hainault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.
 Sœur Marie du Sacré-Cœur, née Augustine Houde, supérieure du couvent du Bon-Pasteur, de Champlain, décédée à l'âge de 38 ans.

Le sous-comité chargé de reviser le programme d'études de l'enseignement primaire s'est réuni à Québec dans les derniers jours du mois de novembre 1903, puis à Montréal, en décembre. Le rapport de ce sous-comité sera soumis à la réunion du Comité catholique, qui aura lieu au mois de mai prochain.

La commission administrative du Fonds de pension s'est réunie au commencement de décembre dernier. Quarante nouvelles demandes de pension ont été accordées. L'état de la Caisse de retraite des instituteurs est excellent.

Un ami de l'éducation nous écrit : Saint-Méthode de Mistassini (Lac Saint-Jean) ne compte que douze habitants. Néanmoins, ces braves colons ont fait ériger au milieu du territoire une école qui a coûté \$600.

Dans la réponse que nous avons faite à une institutrice au sujet de l'eau nécessaire aux classes, nous avons mentionné les articles 105 et 116 des *Règlements* du Comité Catholique. A ce propos, M. J.-N. Miller, le dévoué secrétaire du Bureau central, nous signale l'article 89 des mêmes *Règlements*, qui sera peut-être de quelque utilité à notre correspondante du comté de Terrebonne. Voici cet article :

“ 89. Le terrain choisi pour la construction des écoles doit être sec, élevé, d'un accès facile et pourvu d'eau de bonne qualité.”

La Revue Canadienne.— Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour gravures hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.

The Standard of the World

**A MEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**



Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS :— Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES :— Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.— Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.